

LES DEUX PALAIS

Le Magazine de la Présidence

Année 2013 - Trimestre 2 - N° 0001



38^e Conférence de la FAO

Réduction de l'extrême
pauvreté et de la faim
Le Togo récompensé

INFRASTRUCTURES RURALES QUAND LA PLAINE DE MÔ S'ÉVEILLE AU DÉVELOPPEMENT

DÉBAT DE SOCIÉTÉ
LA PARITÉ HOMME-FEMME
FACE À LA RÉALITÉ
TOGOLAISE

LÉGISLATIVES 2013
CE QUI A CHANGÉ DANS
LE CADRE ÉLECTORAL

EXCLUSIF
BENJAMIN BOUKPETI
QUITTE LA COMPÉTITION
INTERNATIONALE



La Cascade d'Aklowa

À 11 km de Badou dans la pittoresque région des plateaux, c'est une attraction de taille ! Haute d'une trentaine de mètres et descendant à la verticale d'une source au cheminement souterrain, elle se précipite de la falaise de granite vers la forêt.

Cet écrin de pureté cristalline et de verdure rafraîchissante ne se dévoile qu'au randonneur qui vient à bout de la demi-heure d'escalade en montagne qui y donne accès. En prime de ce spectacle à couper le souffle, les nombreuses vertus thérapeutiques prêtées aux eaux limpides de la cascade.

SOMMAIRE

- 4** **ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT**
La seconde vie du phosphate togolais
- 8** **INFRASTRUCTURES RURALES**
Quand la plaine de Mò s'éveille au développement
- 14** **COOPERATION FINANCIERE INTERNATIONALE**
Le retour en force de la BAD au Togo
- 16** **TRANSPORT MARITIME**
Le troisième quai du PAL bientôt opérationnel
- 20** **INDUSTRIES EXTRACTIVES**
Adieu l'opacité !
- 24** **RELANCE ECONOMIQUE**
Togo Invest Corporation, le projet de corridor est sur les rails
- 27** **DEBAT DE SOCIETE**
La parité homme-femme face à la réalité togolaise
- 30** **13 JANVIER 2013**
Un pas de plus vers la réconciliation nationale
- 32** **LUTTE CONTRE LA FAIM**
Le Togo récompensé à Rome
- 35** **LEGISLATIVES 2013**
Ce qui a changé dans le cadre électoral
- 38** **VISAGES**
Une vie de secrétaire au Palais
- 40** **CHRONIQUE DES VOYAGES**
La grande offensive diplomatique du mois de mai
- 42** **INTERNATIONAL**
Les troupes togolaises en terre malienne
- 46** **UNION AFRICAINE**
Le Togo a sa vision pour l'Afrique cinquantenaire
- 50** **ART ET CULTURE**
La Fondation Paul Ahyi est-elle à la hauteur du génie éponyme ?
- 54** **EXCLUSIF**
Benjamin Boukpeti quitte la compétition internationale
- 57** **SPORT**
Un nouvel ambassadeur du Togo au comité olympique africain

LES DEUX PALAIS

Magazine trimestriel d'informations

Siège : Direction de l'Information et de la Communication
Présidence de la République Togolaise

BP : 382

Tél. : +228 22 23 40 06

E-mail : lesdeuxpalais@gmail.com

Directeur de publication
Essodéina PETCHEZI

Comité de rédaction
Florence KOUIGAN
Aklesso MOUZOU
Sylvain AHOETO

Ressources documentaires
Innousa MOUMOUNI

Maquette et Infographie
KILOMBO PUBLICOM

Imprimerie
Tirage: 5000 exemplaires

République Togolaise



Voter est un devoir civique.

Il n'est pas superflu de rappeler ce principe de base alors que les togolais amorcent le dernier virage qui les conduira vers les élections législatives, fixées au 21 juillet 2013. Voter est à ce point un devoir qu'il est toujours malaisé d'inciter les citoyens à s'en détourner, en prônant le boycott.

On peut, de ce point de vue, se réjouir que les partis politiques -toutes tendances confondues- aient choisi, parfois in extremis, de descendre dans l'arène électorale. L'empoignade démocratique n'en sera que plus belle.

Mais à vrai dire, l'heureuse issue du processus électoral en cours comporte des enjeux qui vont bien au-delà des considérations esthétiques.

Les partenaires en développement attendent de pied ferme, prêts, si «les choses se passent bien» à classer définitivement le Togo dans la catégorie des pays qui ont su éradiquer le syndrome de la violence électorale.

Pour les togolais eux-mêmes, les prochaines élections ne doivent pour rien au monde constituer un hiatus dans le parcours vertueux qu'ils ont réalisé ces dernières années.

Après 2007 et 2010, il est donc vital de transformer ce troisième essai. Réussir pour la troisième fois consécutive à organiser dans la sérénité et dans la transparence un rendez-vous électoral aussi important conférerait définitivement au Togo un label de stabilité et de maturité qui viendrait confirmer tout le bien que l'on en dit désormais à la ronde.

A Rome, à l'occasion de la 38^e session de la Conférence de la FAO, le Président de la République a reçu une distinction pour les succès surprenants que le Togo a enregistrés en matière de lutte contre la faim et la malnutrition. Cet hommage au «Togo qui réussit» est un bon présage.

Comme un succès n'arrive jamais seul, l'élection du 21 juillet viendra, il faut l'espérer, baliser la voie vers d'autres succès.

Alors, aux urnes, citoyens !

Essodéina Petchezi



La seconde vie du phosphate togolais

Avec la mise en oeuvre de la stratégie de développement du secteur des phosphates au Togo, la SNPT devrait devenir, à l'horizon 2015, un acteur dominant du marché africain.

Photo Touglo

Le phosphate togolais a connu son âge d'or...mais cela remonte à un passé bien lointain. Entre les années 1985 et 1990, la production atteignait des sommets, avec plus de 3 millions de tonnes produites annuellement. Cette filière couvrait près de la moitié des recettes d'exportation.

Après une longue traversée du désert, marquée par une chute de la production (tombée à 695.123 tonnes seulement en 2010) liée à divers facteurs, notamment la vétusté du matériel, les difficultés de gestion et parfois l'instabilité des prix sur le marché international, la filière des phosphates se reprend progressivement. Elle

connaît un regain de dynamisme depuis que le Conseil des ministres a adopté un document de stratégie de développement du secteur des phosphates au Togo. Ce document décline tout un programme destiné à donner une seconde vie aux phosphates. Le Togo mise, entre autres, sur la valorisation d'un autre type de phosphate : le phosphate carbonaté

qui sera exploité et transformé à partir du gisement de Kpogamé, situé dans le sud-est du pays. Cette option s'inscrit dans le cadre de la nouvelle approche du développement qui impose de transformer les matières premières sur place pour leur donner de la valeur ajoutée, avant l'exportation.



Le Togo à l'ère du phosphate carbonaté

Début mai, les trois soumissionnaires retenus par le gouvernement pour l'exploitation du phosphate carbonaté ont fait leurs offres. Il s'agit de la société australienne Balamara Resources, de l'indienne Getax, et d'Elenito, filiale de la société israélienne Engelinvest. La séance d'ouverture des plis s'est faite à Rome, dans les locaux du cabinet Bird&Bird, en présence du ministre par inté-

rim des mines et de l'énergie, Dammipi Noupokou.

Les réserves de phosphates carbonatés sont évaluées à environ 2 milliards de tonnes brutes. Le projet d'exploitation dans son ensemble représente entre 2 et 3 milliards de dollars d'investissement, dont le financement est assuré à 50% par le gouvernement togolais. L'exploitation de ce phosphate sera couplée avec la construction d'une usine de production d'acide phosphorique et de fertilisants.

Les enjeux sont donc importants et le Togo a choisi de jouer son va-tout sur la transparence absolue. Le secteur des phosphates se veut irréprochable et conforme en tous points aux exigences de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).

Une nouvelle stratégie pour développer le secteur des phosphates

La mise en œuvre du programme de relance de la filière du phosphate a permis de porter la production nationale annuelle à environ 1,1 million de tonnes en décembre 2012. Ce résultat est intervenu après la réalisation à près de 90% de la phase de réhabilitation et de mise à niveau des infrastructures, à 70% pour la phase de consolidation et à 50% en ce qui concerne la phase de l'industrialisation. Selon les projections, cette production peut atteindre 1,5 million de tonnes marchands au cours de cette année 2013. A cette étape de réalisation, la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (S.N.P.T.) a investi 55 milliards de FCFA sur fonds propres. L'objectif à moyen terme est de renouer avec les niveaux de production records atteints entre les années 1985 et 1990, période au cours de laquelle la production annuelle avait atteint le pic de 3 millions de tonnes de phosphates.

La première phase a été marquée par différentes actions : la liquidation de l'IFG-OTP et

la création de la SNPT, suivie du redéploiement du personnel, le réaménagement des structures opérationnelles de la nouvelle société, la recombinaison des organes d'administration et de gestion, l'acquisition d'engins semi-lourds pour la stabilisation de la production et le renforcement du parc d'outillage.

La phase de consolidation a quant à elle consisté en l'acquisition d'engins lourds pour permettre à la société de disposer d'équipements adéquats en vue d'accroître ses capacités de production dans la perspective du programme de relance économique du gouvernement. Ainsi des roues pelles, des saute-relles et des dumpers ont été acquis, de même que de nouveaux convoyeurs.

La 3^e phase, celle de l'industrialisation est destinée au démarrage effectif de l'exploitation du phosphate carbonaté et à la construction d'une usine de fabrication d'acide phosphorique ou d'engrais à partir du phosphate.

Cette stratégie de relance de la filière du phosphate togolais porte déjà ses fruits. En témoigne l'amélioration sensible de la production qui



Photo Touglo

La phase de consolidation a consisté en l'acquisition d'engins lourds en vue d'accroître les capacités de production.

passé de 600.000 tonnes à plus d'un million de tonnes après deux ans seulement de réformes du secteur. L'objectif primordial de l'équipe dirigeante est d'insuffler un nouveau dynamisme en vue d'accroître la productivité, de renforcer la position concurrentielle et de pérenniser la rentabilité de l'entreprise sur des bases saines.

Dans cette phase critique de restructuration, les écueils ne manquent pas. Il faut en effet compter avec certains aléas tels que les ruptures de bandes transporteuses du minéral, l'indisponibilité des pièces de rechange et surtout la forte pluviométrie, qui entraînent de fréquents arrêts de production.

Le prix du phosphate togolais se situe dans des marges raisonnables

La SNPT a dû se résoudre, il y a quelques mois, à publier des mises au point dans la presse pour mettre un terme à une véritable campagne pernicieuse qui tentait d'accréditer la thèse suivant laquelle le phosphate serait bradé. Le cabinet d'avocats Akakpo et associés avait remis les pendules à l'heure en rappelant l'évolution des prix sur le marché mondial.

Ainsi, durant l'année 2012, le prix fluctuait entre 130,17 dollars et 140 dollars la tonne. La vente se fait donc, selon les explications du cabinet Akakpo et associés, en fonction des coûts fixés sur le marché international. Parfois la capacité de négociation des services techniques de la SNPT entre en ligne de compte. Les prix de vente sont régulièrement revus et aucun client ne peut bénéficier d'offres exceptionnelles de prévente.

Courant 2012, sur une prévision de production 1.200.000 tonnes marchands, la SNPT a pu exporter effectivement 1.033.389 tonnes marchands



Photo Touglo

Un engin à l'œuvre, carrière de Hahotoé.

contre 894.340 tonnes marchands en 2011.

5^e producteur mondial de phosphate, le Togo convoite le marché asiatique où se trouvent les principaux clients. Mais les clients traditionnels demeurent l’Afrique du sud et l’Amérique latine.

La SNPT a désormais une fibre sociale plus marquée

La SNPT a pleinement intégré le volet social dans sa stratégie de relance du secteur. Elle s’investit activement dans la réalisation des infrastructures socio communautaires de développement dans les localités riveraines des sites d’exploitation, en vue d’améliorer le cadre de vie des populations. La SNPT a ainsi procédé à l’électrification de certaines localités, l’ouverture de la route Dagbati-Tabligbo, la réhabilitation des marchés à

Gbéké, Vogan, Anfoin et Aného, la réhabilitation du stade de Hahotoé, la construction de bâtiments scolaires. Autant d’initiatives qui ont contribué à assainir les relations avec les riverains. Les choses se sont en effet nettement améliorées après l’apurement des loyers dus aux propriétaires terriens, la revalorisation des taux de location des terres et l’indemnisation des paysans pour les cultures détruites, dont le prix est passé du simple au double.

Les phosphates, un atout majeur pour le développement à l’horizon 2015

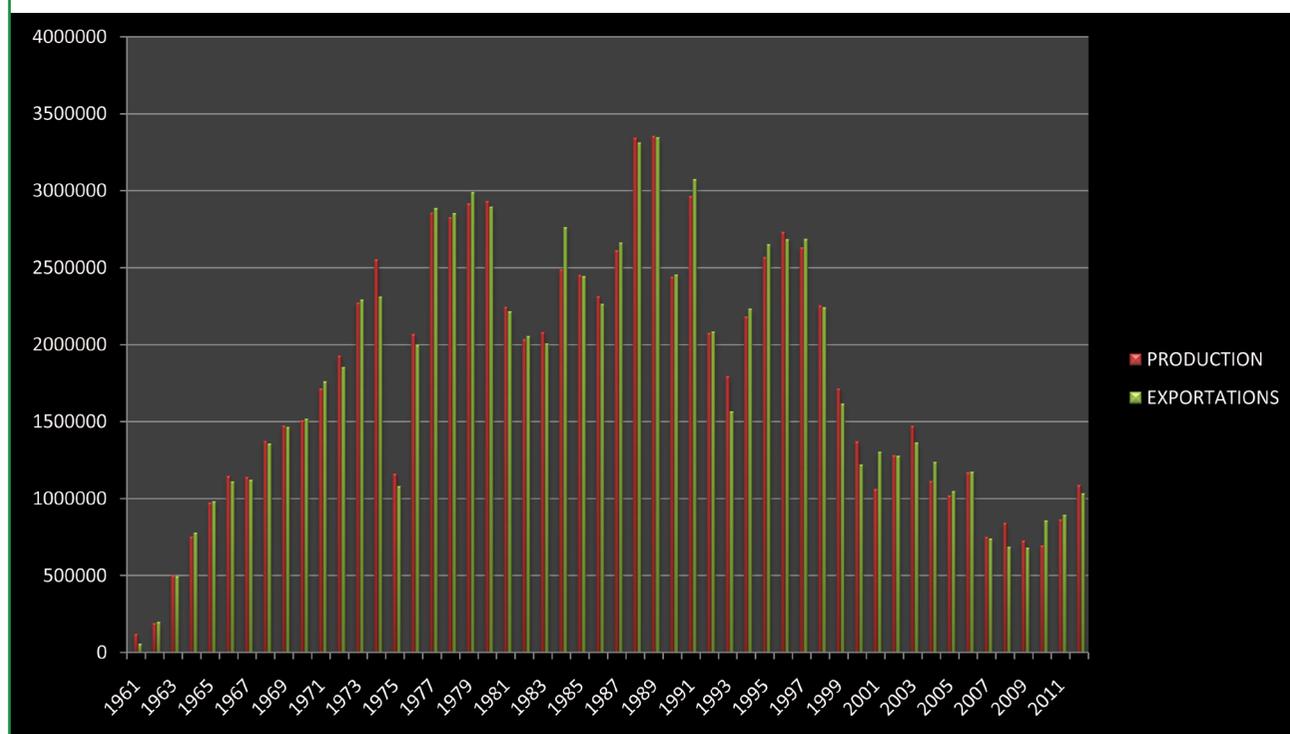
Avec une prévision de production de 2,5 à 3 millions de tonnes marchands, la SNPT affiche clairement son ambition de s’imposer, à l’horizon 2015, comme un des acteurs dominants du marché africain d’extraction, de valorisation et de commercialisation du phosphate. Pour renouer avec la

place de choix qu’elle avait occupée dans l’économie nationale il y a quelques années, la SNPT mise sur une méthode de gestion basée sur la trilogie qualité-sécurité-environnement. Pour cela, elle compte achever dans la même période l’important programme de rénovation des installations et poursuivre l’extension du réseau électrique dans les zones environnantes.

L’exploitation du phosphate reste un des maillons clés du développement économique du Togo avec une contribution d’environ 10% au produit intérieur brut et plus de 40% des recettes d’exportations. Pour le gouvernement, la mise en place d’une nouvelle gestion répond certes à la nécessité de sauvegarder les intérêts de l’entreprise. Elle vise surtout à maintenir la dynamique de la croissance économique pour répondre aux besoins des citoyens.

■ Par AM

PRODUCTION & EXPORTATION DE PHOSPHATES DEPUIS 1961



Quand la plaine de Mò s'éveille au développement

Djarkpanga, le chef-lieu de la sous-préfecture de Mò est une bourgade cosmopolite d'environ 50.000 habitants, perdue entre les flancs des monts Fazao-Malfakassa, dans la région centrale du Togo. Les hommes et les femmes qui habitent cette plaine de 1000 km² au relief très accidenté font contre mauvaise fortune bon cœur. Non sans humour, ils se désignent eux-mêmes comme «les hommes du 6^e continent» en raison de l'enclavement dont leur région a été pendant longtemps victime. Pauvre et mal servie par la loterie de la géographie, la plaine de Mò ne manque pourtant pas d'atouts. Les terres y sont particulièrement fertiles et le passage du Chef de l'Etat à Djarkpanga en janvier 2012, à l'occasion du lancement du projet de développement rural intégré (PDRI) a marqué un véritable tournant dans l'existence des oubliés de la plaine de Mò. Le PDRI est parti de l'idée qu'en matière de développement, il n'y a pas de fatalité. L'Etat s'est donc donné une échéance de six ans pour y installer des zones d'aménagement agricole, des infrastructures scolaires et sanitaires, tracer des pistes rurales et des voies de desserte pour désenclaver la plaine de Mò et l'intégrer pleinement au circuit de production nationale.

Votre magazine Les Deux Palais a dépêché dans la plaine de Mò une équipe de reportage pour s'enquérir des changements intervenus depuis le lancement du projet. L'exécution a bel et bien commencé. Ce qui est pour l'heure synonyme d'attentes et d'impatience, comme si les habitants de la plaine de Mò voulaient rattraper aussi vite que possible le temps perdu.

Photo Emmanuel Pita

7 et 8 mai 2013. Ouverture d'offres au ministère délégué auprès du ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, chargé des infrastructures rurales. Elles sont relatives aux travaux d'aménagement des bas-fonds et zones agricoles planifiées. On y trouve également des propositions pour la construction de pistes rurales financées par la BOAD et pour des aménagements d'hydraulique villageoise et de mini-adduction d'eau potable. La cérémonie marque une étape clé dans la mise en œuvre du projet de développement rural intégré de la plaine de Mô (PDRI-Mô). Pourtant, là-bas à Djarkpanga, bien des protagonistes de l'ambitieux projet ont le sentiment que les choses piétinent plus qu'elles n'avancent dans la vaste plaine.

Conçu comme un outil ciblé de réduction de la pauvreté, le projet de développement rural intégré mobilise 15 milliards de FCFA qui devront enclencher une véritable dynamique de développement dans les 5 cantons qui composent la sous-préfecture de la plaine de Mô. La mise en œuvre du PDRI est censée rapprocher les populations de Djarkpanga, Kagnigbara, Boulohou, Saïboudè et Tindjassé de la prospérité.

En reportage dans cette région fort attachante, nous avons pu toucher du doigt et apprécier à une échelle simplement humaine le vécu et le ressenti des populations, mais également les espoirs et les attentes qui parfois connaissent des pics d'impatience, à l'ombre des monts Fazio-Malfakassa.

En partant de Bassar, nous parcourons 40km de piste ré-

gulière jusqu'à Folo. Aurait-on exagéré les descriptions du mauvais état de la route et les commentaires sur l'enclavement de la zone ? Pour l'instant tout va pour le mieux. Nos guides de l'unité de gestion du PDRI-Mô (UGP) basée à Bassar nous montrent un exemple de la transversalité du projet. Plusieurs volets relevant des différentes composantes s'associent harmonieusement ici. L'école d'initiative locale (EDIL) existante est transformée en école

En pratique, il leur est essentiellement demandé de fournir les matériaux nécessaires à la construction des ouvrages. Ici intervient le rôle important des comités villageois de développement (CVD) qui seront les interlocuteurs des différents partenaires. A l'origine, il y en avait 5, dont les interventions étaient plus ou moins organisées. A ce jour, 63 CVD sont installés dans la plaine et 39 d'entre eux sont déjà dotés de commissions spécialisées.



Photo Emmanuel Pita

A Folo, le sourire des élèves comme la promesse d'un nouveau jour. La transformation de leur EDIL en EPP est un premier pas vers un enseignement de qualité.

primaire publique (EPP). Ses installations rudimentaires seront remplacées dès janvier 2014 par un bâtiment à construire dans le cadre du renforcement des infrastructures scolaires. Cette construction elle-même intervient en compensation des terres cédées par les communautés pour l'implantation d'une infrastructure d'hydraulique villageoise.

Tous gagnants au PDRI-Mô

La mise en œuvre du PDRI-Mô privilégie une approche participative à double niveau. D'une part, le schéma de financement prévoit une contribution des bénéficiaires à hauteur de 5%.

D'autre part, les collectivités sollicitées pour mettre des terrains à la disposition du projet pour la réalisation d'aménagements bénéficient de compensations systématiques. Elles sont consultées et décident de l'ouvrage compensatoire le mieux adapté aux besoins communautaires. Ce volet qui relève de la composante «mesures environnementales et sociales» est à ce jour bien avancé. Ce qui paraît normal et judicieux. Car comment imaginer que les populations puissent aller vers une réelle appropriation du projet dans son ensemble si la mise en œuvre des différents aspects est vécue par certains comme une dépossession, fût-

elle d'utilité générale ? Ainsi un chantier de logements sociaux est en construction à Djarkpanga. D'autres actions compensatoires collectives sont en cours, telles les hangars de marché à Tassi, le collège d'enseignement général de Tindjassé. A Boulohou, les populations ont obtenu le plantage de 4ha de teck, dont 1,5ha sont déjà couverts. Le PDRI-Mô s'exécute donc en mode gagnant-gagnant et en symbiose avec les bénéficiaires.

Formations et nouveaux départs

Pour que promotion du développement rime avec protection de l'environnement, le PDRI-Mô développe un volet spécifique «protection et régénération des ressources naturelles». L'unité de gestion du projet revendique à ce titre la formation de 300 carbonisateurs, 12 pépiniéristes, 105 éleveurs spécialisés, etc... Yao, rencontré à Kagnigbara nous explique avec beaucoup de maîtrise l'utilisation du four à carbonisation mis à la disposition de son groupement.

Organisés en 30 groupements de 10 personnes, les carbonisateurs de la plaine de Mô sont maintenant au fait des effets néfastes de la dégradation du cou-

vert végétal sur les conditions de vie. Les 30 fours mis à leur disposition par le PDRI sont une aide précieuse. A terme, le nombre de fours sera porté au double, pour un coût global de FCFA 25 millions.

Pour assurer la protection de la faune et la conservation de la biodiversité du milieu, les populations ont été sensibilisées sur les vertus de l'élevage. Après leur formation assurée par les ONG recrutées par le projet, la centaine d'éleveurs spécialisés retenus pour la phase pilote ont reçu chacun un kit composé d'un couple d'animaux et d'équipements nécessaires à leur implantation. 43 auxiliaires villageois d'élevage les assistent, assurant le relai des vétérinaires de l'UGP pour un suivi sanitaire et une réduction de la mortalité animale. Le développement de ces activités d'élevage devrait permettre de



Photo Emmanuel Pita

A l'instar de ce chantier de construction, plusieurs actions compensatoires sont conduites au bénéfice des communautés de la plaine.

répondre à la demande locale de produits carnés, tout en réduisant la pression sur la faune avoisinante.

Impact indéniable donc du PDRI-Mô sur la vie des populations de la plaine : nombreux sont les agriculteurs qui de bonne grâce ont également entrepris ou développé l'une ou l'autre et parfois plusieurs activités encadrées par l'UGP.

“Impact indéniable du PDRI-Mô sur la vie des populations de la plaine”

Et cette route que l'on ne voit pas encore....

Le PDRI -faut-il le rappeler- a prévu de réduire la pauvreté dans la plaine de Mô par la mo-



Photo Emmanuel Pita

Cet heureux trio, comme nombre d'agriculteurs de la plaine, a de bon gré accepté de s'adonner à la cuniculture en marge de l'activité principale.



Photo Emmanuel Pita

«Par rapport au four, l'ancienne méthode de carbonisation causait beaucoup de dégâts». Foi de Yao, carbonisateur reconverti.



Photo Emmanuel Pita

Les pistes rurales dans la plaine de Mô : Encore un rêve. Bientôt une réalité. Les productions agricoles vont pouvoir être écoulees vers tous les marchés du Togo.

dernisation de l'agriculture et le désenclavement de la zone. L'enjeu est d'offrir à la production agricole des débouchés à même d'impacter la croissance économique. A l'entrée nord de la sous-préfecture, nous admirons l'imposant pont sur le Mô. Construit en 2009 pour un coût global de FCFA 973 millions, il a certes mis fin au cauchemar des populations qui en saison de grandes pluies se trouvaient assiégées de part et d'autre de l'ancien pont.

Mais il ne relève pas du PDRI-Mô. Pas plus que l'axe dorsal Bassar-Tindjassé long de 95km et dont le tronçon Bassar-Folo en très bon état nous a fait croire -un temps seulement- que les difficultés d'accès signalées avaient pu être exagérées. Financés sur le budget d'investissement public, les travaux de réhabilitation de l'axe dorsal n'ont guère dépassé Folo à l'heure actuelle, et c'est pour cela que le reste de notre

prochain : aménagements de grandes zones agricoles, constructions de forages, tracé des pistes rurales volet BOAD. Il explique que les 18 mois écoulés ont permis le recrutement d'un bureau d'études pour l'actualisation des études et l'élaboration des dossiers d'appel d'offres (12mois), puis le lancement de la procédure de passation des marchés concernés avec les délais réglementaires.

En mars, les avis ont donc été publiés, et les offres ouvertes début mai seront évaluées incessamment. Face à l'impatience des populations de voir commencer la construction des pistes et des forages, se trouve donc la législation en vigueur sur la passation de la commande publique. Mise en situation de devoir «ménager la chèvre et le chou», l'UGP décompte scrupuleusement les délais légaux tout en jouant, comme elle peut, à l'apaisement vis-à-vis des représentants des collectivités qui rongent leur frein. «De toutes les façons, conclut le coordonnateur, dès que les Graders et les Bulldozers vont bientôt descendre dans la plaine, nos rapports vont s'améliorer.»

Dans la foulée, d'autres appels d'offres sont publiés pour la



Photos Emmanuel Pita

Le pont sur le Mô, premier pas dans le désenclavement de la plaine. Les restes de l'ancien pont rappellent une époque récente où les choses étaient plus difficiles.

trajet jusqu'au chef-lieu fut un vrai parcours de combattant.

En somme, pas le moindre km de piste à porter au crédit du PDRI-Mô. Et cela, malgré tous les espoirs, que le lancement du projet a pu susciter au sein des populations. Selon M. Pakaye, coordonnateur du projet, plusieurs travaux à grande visibilité débiteront au mois d'octobre

construction des pistes sur financement de la banque islamique de développement (BID).

Vivement que tous ces aménagements prévus soient mis en œuvre. Car, pour l'heure, les interlocuteurs que nous avons rencontrés en ce jour de marché à Djarkpanga ont fait part de leur sentiment que la route reste le parent pauvre du PDRI-Mô.

Kotenon Grace, productrice de céréales, présidente du groupement Sinam «entraide» : *«Le projet nous a fait du bien. Mais à cause de la route qui n'est pas bonne, les transporteurs n'acceptent pas de venir chez nous. La plupart de mes clients viennent du Ghana. Je leur vends plus des 2/3 de mes récoltes. Nous sommes nombreuses dans le cas. Nous espérons que comme Faure [le Président de la République] a dit, les routes seront bientôt construites, et nous pourrions choisir facilement nos clients et aller leur vendre les produits».*



Photo Emmanuel Pita

Alpha, agriculteur et éleveur : *«Avec l'appui de l'ICAT, j'ai enregistré un plus important volume de maïs aux dernières récoltes. En plus, je perds moins de têtes de bétail, avec la vaccination des bêtes. On nous a appris que pour bénéficier des financements on doit se constituer en société coopérative. Nous sommes en train de faire ça aussi sans problèmes parce que, pour la plupart, nous étions déjà en groupements. Quand le Président était venu ici,*

il a parlé de la route. Mais c'est toujours la même chose et on souffre toujours autant en saison des pluies».

Ayimo Kouheilm, productrice de riz, maïs et soja, présidente du groupement Essosinda : *«Dans notre groupement, on suit la formation pour devenir coopérative et avoir l'aide des micro-finances pour augmenter notre activité. On sait que le projet du gouvernement c'est pour nous aider tous à nous développer. On a vu aussi qu'on a amené des machines [tracteurs] pour faciliter notre tâche. Mais quand nous aurons produit beaucoup plus, comment allons-nous écouler la production avec les routes là ? Nous serons encore obligées de brader ça aux rares acheteurs qui arrivent jusqu'ici. Ou alors, nous réserverons ça pour les clients du Ghana qui viennent enlever».*



Photo Emmanuel Pita

Esso, agriculteur : *«Tout ce que les gens du projet viennent nous dire nous plaît parce que ça va nous permettre de développer nos cultures. Moi, je produis du maïs et du soja. Quand les commerçantes viennent de Lomé, il est difficile de faire affaire avec elles. Elles imposent les prix parce que c'est elles-mêmes qui amènent les voitures. En plus, les bols qu'elles utilisent comme mesure sont beaucoup plus grands que la normale. Mais tu n'y peux rien puisque toi-*

même tu ne peux pas aller là-bas pour vendre tes produits. Les transporteurs ne veulent pas prendre le risque de venir jusqu'ici. Peut-être le Président doit revenir voir ceux qui font les routes pour qu'ils travaillent vite et bien».

On le voit, le refrain sur cette fameuse route... qui joue à l'arlésienne est au cœur de toutes les confidences et des débats sous l'arbre à palabres. Autant d'interlocuteurs, autant de remarques sur l'absolue nécessité d'avoir des pistes pour l'écoulement des débouchés sur le marché togolais. Il faut se féliciter de ce que toutes les autres composantes du PDRI-Mô ont un impact palpable sur la vie des communautés. Reste maintenant, pour une exécution équilibrée, que -tout en se conformant aux délais réglementaires- le renforcement des infrastructures rurales entre dans la phase «visible» de son exécution. On a hâte d'y être.

Pour l'heure, il est déjà temps de prendre congés de nos sympathiques amis, pour tenter de refaire courageusement une véritable odyssee sur les 70km de piste poussiéreuse et cahoteuse -dont la moitié en bien mauvais état- qui nous séparent de Bassar.

■ Par FK et AM



Potière au marché de Vogon

A 40km à l'est de Lomé, le marché de Vogon vaut bien le détour.

Longtemps considéré comme le plus important marché du pays, il s'anime tous les vendredis, et l'on y vient de loin (Nigéria, Burkina Faso, Ghana, etc...)

Les commerçants exposent à perte de vue des vanneries, des jarres aux volumes inattendus, des poteries décorées de motifs ésotériques et des produits de la forge sacrée. C'est que la poterie est l'apanage de l'artisanat féminin dans la région.

Au-delà de cette spécialisation, l'acheteur trouvera aussi une offre diversifiée allant des produits manufacturés importés à l'alimentation.

Le retour en force de la BAD au Togo... les axes prioritaires d'un partenariat prometteur



Au menu de ces échanges, la coopération renforcée entre la BAD et le Togo.

Photo Tamassi

Début mars 2013, la Banque africaine de développement a officiellement installé un bureau national au Togo. Pour qui connaît les pratiques de la première institution financière panafricaine, c'est un signe qui ne trompe pas. Les progrès réalisés ces dernières années par l'Etat togolais dans divers domaines sont sans doute pour beaucoup dans cette volonté de cultiver la proximité avec le Togo.

Mais la BAD est avant tout une banque. Et si, contrairement à un vieil adage, les banques ne prêtent pas qu'aux riches, aucune n'est disposée à jeter de l'argent par la fenêtre. Les taux de croissance enregistrés ces dernières années par le Togo, l'assainissement des finances publiques, l'amélioration du

climat des affaires, la construction et la réhabilitation des infrastructures routières n'ont sans doute pas épuisé la liste des défis économiques et sociaux à relever. L'ouverture d'un bureau national de la BAD indique que les partenaires ne sont pas insensibles à ces signaux qui confirment le retour de la crédibilité.

Une relation au beau fixe

La BAD apporte traditionnellement aux pays membres son appui technique et financier dans la réalisation des projets et programmes dans les secteurs porteurs de croissance et de développement.

Pour ce qui est du Togo, il faut remonter à 1972 pour retrouver

les traces du premier financement octroyé par la BAD. Depuis lors, la BAD a approuvé 37 opérations représentant 551,32 millions de dollars et le taux de décaissement effectif du portefeuille s'élève à ce jour à 69%.

Grâce au bureau national installé à Lomé, la BAD pourra désormais accélérer l'exécution des projets et approfondir le dialogue avec le gouvernement, le secteur privé, et les autres partenaires techniques et financiers du Togo. Cinq (5) axes prioritaires ont été retenus dans l'accompagnement de la BAD au Togo. Il s'agit :

- du développement des secteurs à fort potentiel de croissance
- du renforcement des infrastructures économiques
- du développement du capital humain
- de la protection sociale et de l'emploi
- du renforcement de la gouvernance et de la promotion d'un développement participatif, équilibré et durable.

Quinze (15) projets sont en cours d'exécution pour accompagner le processus de modernisation des infrastructures routières et portuaires, de même que le renforcement de la gouvernance. Concrètement, la BAD appuie le



Photo Akouagbi

gouvernement dans les projets de réhabilitation et de modernisation du tronçon rond point Port-Avépozo, la route Aflao-Sanvee Condji, la réhabilitation de la route Atakpamé-Kara, le terminal à conteneurs du port autonome de Lomé et le système intégré d'information sur l'eau.

En ce qui concerne les routes, l'ambition est d'augmenter le pourcentage des routes en bon état sur la Nationale N°1. Estimé à 35% en 2010, il devrait passer à 70% d'ici à 2015.

Idem pour le programme d'appui au renforcement des capacités institutionnelles (PARCI). Depuis 2006, la Banque focalise

ainsi ses actions sur les infrastructures, le secteur privé, les réformes économiques, la promotion de l'enseignement supérieur, de la technologie et la formation professionnelle.

Ce retour en force de la BAD au Togo a été facilité par les progrès réalisés par le gouvernement en matière de bonne gouvernance et les avancées notables dans l'assainissement de la situation financière qui a gagné en crédibilité avec la récente création de l'office togolais des recettes (OTR).

Le document de stratégie de croissance 2011-2015 prévoit l'appui à la bonne gouvernance, par un soutien adéquat aux réformes économiques du gouvernement et le développement des compétences nationales en matière de création d'entreprises.

Autant de pistes de coopération qui mobiliseront les efforts conjoints des deux partenaires.

■ Par AM



Photo Sassa

Convergence de vues entre le Togo et la BAD sur la nécessaire modernisation des infrastructures routières. Vue du Boulevard du Mono à Lomé.

Le troisième quai

du Port autonome de Lomé
bientôt opérationnel



Photo Togo Terminal

*Vues du chantier de construction
Lomé, mai 2013*



Photo Togo Terminal

Seul port en eau profonde de la sous-région ouest-africaine, le Port autonome de Lomé (PAL) a fait du chemin depuis son inauguration le 26 avril 1968. Considéré comme l'un des poumons de l'économie togolaise, le PAL n'a cessé d'étendre et de développer ses installations pour renforcer ses capacités d'accueil. Dernier chantier en date, la construction du troisième quai de transbordement. Ce chantier à ciel ouvert, où les ouvriers grouillent à longueur de journée est bien avancé depuis le premier coup de pioche donné le 4 mars 2011 par le Chef de l'Etat. Le nouveau quai deviendra opérationnel en novembre 2013, nous indiquent les responsables du Groupe Bolloré en charge de la réalisation de l'ouvrage. Ce joyau du transport maritime est très attendu.



Photo Togo Terminal

En effet, de 415 navires en 1968, le Port autonome de Lomé accueille aujourd'hui plus de 1200 navires par an. La demande s'est accrue donc de manière exponentielle et les autorités togolaises ont vite compris la nécessité d'investir dans la réalisation de cette infrastructure qui permettra au pays de mieux se positionner sur le marché très concurrentiel des débouchés maritimes sur la côte ouest-africaine. L'évolution technologique a entraîné l'apparition des navires de grande taille avec un système de conditionnement de marchandises qui requiert des équipements de pointe, notamment par la modernisation du terminal à conteneurs.

Il faudra évacuer 2 millions de m³ de sable du fond de l'océan

La construction du 3^e quai au Port autonome de Lomé qui s'effectue simultanément avec le dragage du bassin est un projet dont la réalisation est concédée au groupe Bolloré. Ce groupe français est mondialement connu pour ses prestations de qualité dans les domaines portuaire, fluvial et ferroviaire. C'est un projet à la hauteur des ambitions du Togo qui entend jouer un rôle dans l'économie sous-régionale, voire continentale. Les travaux sont prévus pour s'étaler sur trois ans. Selon M. Christophe Debeuf, directeur du projet de construction du 3^e quai au sein du groupe Bolloré, les travaux devraient être achevés d'ici novembre, une perspective heureuse pour les grands armateurs d'Europe, d'Asie et de

“A noter que le dragage du bassin permettra d'évacuer du fond de l'océan environ 2 millions de m³ de sable”



Bientôt accueillis au PAL des navires de grande capacité. Satisfaction des armateurs de ces bâtiments de nouvelle génération. Renforcement de la position stratégique de Lomé pour la desserte de l'hinterland.

Photo Louis Vincent

l'Amérique du sud.

L'ouvrage bâti sur 36 hectares a une longueur de 450 mètres avec un tirant d'eau de 15 mètres. L'ensemble des composantes du projet permettra, à terme, de faire de Lomé le premier port de l'Afrique de l'ouest capable d'accueillir des navires porte-conteneurs de nouvelle génération d'une capacité allant jusqu'à 7000 EVP (équivalent vingt pieds). Ce qui va permettre de doubler la capacité de traitement des conteneurs pouvant aller jusqu'à 1,2 millions de conteneurs par an d'ici à l'achèvement des travaux. Il est prévu également des travaux de génie civil complémentaires pour agrandir le terminal à conteneurs jusqu'à 900 mètres de quai pour 360.000 m² de surface de stockage contre 20.000 m² aujourd'hui. Il sera doté de quatre grues mobiles et d'un système informatique de pointe pour sa gestion optimale. A la fin du mois de mars 2013, le taux de réalisation des travaux était estimé à plus de 65%. A noter que le dragage du bassin permettra d'évacuer du fond de l'océan environ 2 millions de m³ de sable.

Les investissements en matériel de manutention tels que les portiques de quai et les portiques de parc favoriseront, à n'en point douter, le traitement rapide des navires à une cadence conforme aux standards internationaux.

Toutes ces réalisations vont confirmer le positionnement stratégique de Lomé comme l'une des façades maritimes les plus prisées, en particulier par les transporteurs des pays de l'hinterland (Niger, Mali et Burkina Faso).

Le respect du chronogramme est sacré

Tout est mis en œuvre pour que ce 3^e quai en construction au Port autonome de Lomé soit opérationnel à la fin de cette année 2013. En février déjà, Monsieur Dominique Lafont, Président du groupe Bolloré Africa Logistics, s'est montré plus que rassurant : *«Je suis très rassuré par ce que j'ai vu. C'est d'ailleurs ce que je suis venu dire au Président de la République et je pense qu'on est bien parti pour tenir notre planning. Il est très important qu'on tienne notre planning, parce que les grands armateurs mondiaux sont en attente d'infrastructures portuaires qui sont à la hauteur du renforce-*

Photo Togo Terminal



de leurs services» avait-il confié à la presse sur le parvis du nouveau Palais, à l'issue d'une audience avec le Président de la République.

Le 3^e quai a un volet social important

La réalisation de cette importante structure économique contribuera non seulement à faire de Lomé l'un des terminaux les plus performants d'Afrique, mais aussi un pôle générateur d'emplois. L'exécution de ce projet à haute intensité de main d'œuvre aura permis de créer plus de 500 emplois directs et indirects. Au plan qualitatif, le concessionnaire a prévu un plan de transfert de technologie et de formation du personnel dans le cadre d'une politique de développement des compétences et d'accompagnement des talents. Une option qui permettra de renforcer les compétences techniques

des ressources humaines de façon pérenne.

Les populations de quatre quartiers vulnérables de Lomé ont bénéficié de plusieurs projets de développement durable. Le groupe Bolloré à travers sa filiale, Togo Terminal a ainsi mis à la disposition du ministère en charge du développement à la base, 123 millions de FCFA comme contribution à la réalisation du programme de développement communautaire dans les quartiers vulnérables de Lomé (PDCL).

En outre le projet est venu renforcer la lutte contre l'érosion côtière qui menaçait de disparition Katanga, communément appelé le village de pêcheurs. Grâce au système de refoulement de sable, plus de 300m ont été gagnés sur la mer.

En concédant la construction et la gestion du 3^e quai dans le

cadre d'un partenariat public-privé, le gouvernement togolais mise sur la diversification des stratégies de croissance en mettant l'accent sur la politique de grands travaux et le bien-être des populations. Des responsables de la Banque africaine de développement ont visité le site pour s'enquérir de l'évolution des travaux, évaluer les investissements et les potentialités du projet. Cet intérêt pour ce que certains n'hésitent pas à qualifier de «*joyau économique*», confirme son rôle stratégique puisqu'il va contribuer comme le pense l'ambassadeur de France au Togo, Nicolas Warnery, «*à tirer l'économie togolaise vers le haut*».

Cet important investissement au Port autonome de Lomé prouve à suffisance que les partenaires publics et privés font de nouveau confiance au Togo qui s'est lancé depuis quelques années dans un processus d'amélioration de la gouvernance et d'assainissement de son économie.

Mais il faudra sans doute attendre les premières semaines du mois de novembre pour constater de visu, avec la présence de gros bateaux en rade dans les eaux du Port autonome de Lomé, que le 3^e quai est arrivé à bon port.

■ Par AM

Photo Louis Vincent



Photo Louis Vincent





Adieu l'opacité !

A Sydney le 22 mai 2013, Clare Short, Présidente du conseil d'administration international de l'ITIE félicite Kokou Agbémadon, coordonnateur national de l'initiative.

Photo ITIE Togo

Le Togo est déclaré pays conforme de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) au terme des délibérations du conseil d'administration réuni à Sydney du 23 au 24 mai 2013 pour la 6^{ème} conférence mondiale de l'initiative. Motif légitime de satisfaction. Car, même s'il est indéniable que le passage de ce cap débouche de facto sur d'autres défis que les acteurs devront s'attacher à relever, il y a eu à Sydney comme un «certificat de non opacité» délivré au secteur extractif du Togo par l'instance suprême de l'initiative.

Parvenir à la transparence...

A quelques semaines de l'examen de la candidature du Togo au statut de pays conforme de l'initiative, la mise en œuvre du processus a pu être évaluée sur la base du second rapport publié le 28 février 2013 sur les chiffres de l'année 2011. Par rapport à la situation enregistrée un an auparavant, il consta-

te une avancée, puisque selon le communiqué de presse du secrétariat technique de l'ITIE au Togo, «l'analyse des déclarations a dégagé un écart non significatif, presque 0%».

En considérant le fait que cet écart résiduel -FCFA 187.000 soit 0,001%- est la résultante d'un travail de réconciliation ayant porté sur 25 entreprises extractives et 8 secteurs (pétrole,

phosphate, calcaire, marbre, fer, roches concassées, eau, substances minérales précieuses), l'on en vient à la conclusion que l'impact des pratiques peu orthodoxes révélées par les lacunes du premier rapport s'est amoindri par la mise en œuvre des fondamentaux de la transparence aux normes de l'ITIE.

Pour rappel, le Togo a acquis le statut de pays candidat de

l'ITIE depuis son admission, le 19 octobre 2010, dans la grande famille des pays membres de l'initiative. Ainsi a commencé la phase active de mise en œuvre du processus qui fit l'objet d'un premier rapport le 30 mars 2012. Selon M. Kokou Agbémadon, coordonnateur national de l'ITIE, «le premier rapport ITIE du Togo avait constitué un exercice de diagnostic important pour le secteur des ressources minières, car il a révélé que certaines entités gouvernementales avaient reçu des revenus à l'insu des autres institutions financières publiques». Le constat de départ n'étant pas brillant, les mécanismes idoines de redressement ont été

recherchés et mis en œuvre à en croire la même source qui poursuit : «Pour traiter de ce problème, toutes les entités gouvernementales qui perçoivent des revenus extractifs ont été auditées par la Cour des comptes dans le cadre du second rapport de déclaration ITIE, et n'opèrent donc plus dans l'opacité».

De fait, le dernier rapport en date montre que le gouvernement a amélioré ses systè-

“Le dernier rapport en date montre que le gouvernement a amélioré ses systèmes de perception des recettes”

mes de perception des recettes depuis l'année dernière. Et la contribution du secteur extractif à l'économie nationale -31 millions de dollars, 5% des revenus totaux du gouvernement et 1% du PIB- est mieux appréhendée depuis que l'ITIE a décidé en 2011 de limiter les déclarations aux revenus directement liés à l'extraction de ressources minières.

Cette analyse est corroborée par plusieurs autres impacts positifs qui ont pu être observés dans la perception de la gouvernance du secteur extractif. Ainsi, tous les acteurs jouent volontiers leur partition au stade de la col-

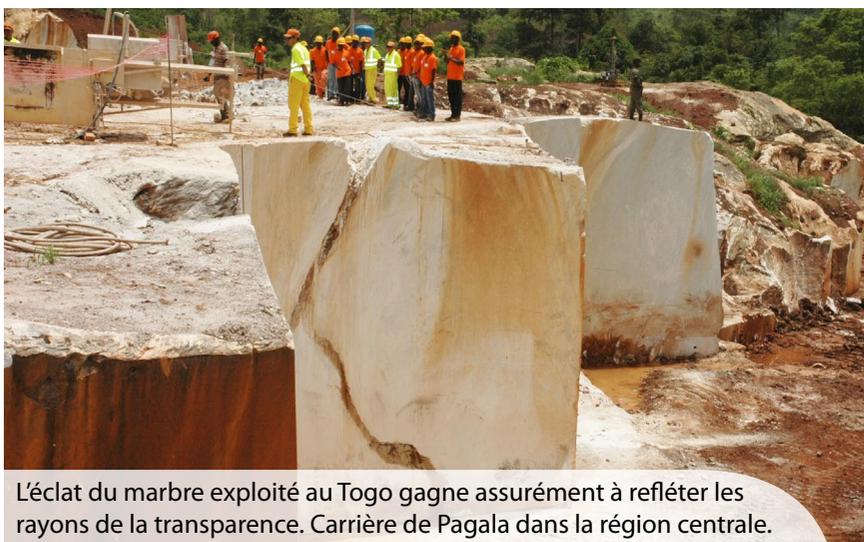
lecte des informations et privilégient la concertation et le dialogue permanents. Désormais, le manque à gagner pour l'Etat, dû à l'insuffisance de suivi dans la traçabilité des revenus extractifs devrait se résorber par la disparition des niches qui prospéraient, faute de transparence. Déjà, la réduction sensible des écarts résiduels constatés entre les deux premiers rapports peut être prise comme un indicateur des progrès en termes de transparence et de pratiques vertueuses.

...et au-delà

Tirer un réel bénéfice de ces progrès ne serait pas possible sans un volet communicationnel efficient. C'est dans cette perspective que le premier prix de la présidence de l'ITIE pour la communication, qui a distingué le Togo à Sydney s'analyse comme un signal encourageant. Ceci est d'autant plus vrai qu'à Lomé, les premières réactions d'une partie de l'opinion au premier rapport avaient déjà mis en exergue la nécessité de conduire une communication dépassionnée autour des enjeux de la transparence pour tous. Plus largement,



La transparence de l'eau : Particularisme digne d'être signalé, le Togo a choisi d'étendre le domaine d'application du mécanisme de l'ITIE au secteur de l'eau.



L'éclat du marbre exploité au Togo gagne assurément à refléter les rayons de la transparence. Carrière de Pagala dans la région centrale.

Photo Tamassi

la dissémination systématique des rapports ainsi que leur traduction en langues nationales et l'organisation d'un débat national sur le processus ont certainement contribué à susciter et maintenir l'intérêt de l'opinion nationale pour la reddition des comptes dans un secteur qui, jusque là, semblait réservé aux seuls exploitants. Il y a intérêt à ce que le cap soit maintenu.

Les entreprises extractives, pour se conformer aux exigences du processus déclaratif, seront plus regardantes sur la tenue des registres et livres comptables. De plus, elles travailleront nécessairement à améliorer les relations avec les régies financières publiques et surtout avec les populations des sites d'exploitation. La société civile qui disposera des outils d'information conformes à la norme ITIE sera plus en mesure de jouer son rôle pour une affectation transparente et équitable des revenus des ressources naturelles. Toutes ces avancées sont, il est vrai, de nature à améliorer la gestion des ressources concernées et tendront certainement à inscrire la bonne gouver-

“La meilleure garantie du maintien de ce bel équilibre demeure l'ancrage de la reddition des comptes”

nance dans les réflexes publics. Mais, la meilleure garantie du maintien de ce bel équilibre demeure l'ancrage de la reddition des comptes dans les pratiques gouvernementales. Voilà pourquoi il est impérieux que le volet contrôle dévolu à titre principal à la société civile soit renforcé, au même titre que les habitudes de déclarations certifiées.

Les acteurs de la société civile doivent dans ce contexte se voir dotés des connaissances et des mécanismes idoines pour obtenir qu'un compte transparent de la gestion du secteur extractif

puisse être rendu aux communautés. Agissant au sein de cette coalition tripartite instituée par l'initiative, la société civile doit être en mesure de pouvoir demander des comptes au gouvernement ainsi qu'aux entreprises. Tout l'enjeu à venir est là. Si à Sydney le conseil d'administration de l'ITIE a félicité le Togo pour avoir accompli la mise en œuvre du processus dans le strict respect du délai fixé, le défi reste celui de la qualité de la mise en œuvre, après la conformité. «*Au-delà de la transparence*», le thème de la 6^{ème} conférence mondiale qui s'est tenue fin mai à Sydney rappelle que l'ITIE est un processus très exigeant qui convie les pays adhérents à relever constamment de nouveaux défis. Ce schéma correspond parfaitement à la démarche du Togo qui a résolument choisi de dire adieu à l'opacité.

Un point de situation -en toute transparence- pourra être établi, sans parti pris, lors de la 7^{ème} conférence mondiale.

■ Par FK



Photo Ministère du tourisme

Bande d'acheminement dans une cimenterie à Lomé. Le clinker togolais entretient une forte industrie cimentière.



Exploitation de minerai de fer à Bandjéli, à 40km de Bassar dans la région de la Kara. En 2011, le secteur extractif a représenté 5% des revenus du gouvernement, selon les chiffres du dernier rapport ITIE.

Photo ITIE Togo



La maison des esclaves

Lorsque l'on évoque ce qu'il est convenu de nommer la route de l'esclave, qui serpente le long du golfe de Guinée, Wood homé «la maison de Wood» s'impose comme un site mémoriel incontournable.

Construite en 1835, la bâtisse de style afro-brésilien est située à Agbodrafo à 35 km à l'est de Lomé.

Le visiteur reste à jamais marqué par les soupiraux à ras de terre et les murs dont on dit qu'ils portent encore les stigmates des souffrances des esclaves qui y ont séjourné, avant de franchir la porte du non-retour.

Restauré en 2006, le bâtiment est accessible aux visiteurs qui ne manqueront pas de se rendre également au puits des enchaînés «Gatovudo» à quelques encablures de là.

Togo Invest Corporation, Le projet de corridor est sur les rails

Le Président de la République a porté sur les fonts baptismaux la holding d'Etat Togo Invest Corporation, dont la création avait été annoncée en novembre 2012. La cérémonie de lancement, sobre et épurée, s'est déroulée au nouveau Palais de la Présidence le 28 mai 2013, en ouverture de la première réunion du conseil d'administration de la holding d'Etat. Le magazine Les Deux Palais a recueilli le point de vue de particuliers et d'institutions sur les perspectives de ce projet novateur. En somme, qu'est-ce que les togolais peuvent espérer trouver au bout du corridor ?

Le projet du corridor de développement, envisagé comme une thérapie de choc pour faire reculer la pauvreté, réduire le taux de chômage et résorber le sous-emploi, a eu un premier mérite. C'est celui d'avoir suscité, au-delà de nos frontières, l'adhésion d'entrepreneurs chevronnés, crédités des bons résultats obtenus dans leurs différents secteurs d'activités. Sir Sam Jonah, M. Claude Peyrot, Alhaji Aliko Dangote, Mr Thulani Gcabashe siègent au conseil d'administration de la holding d'Etat, aux côtés de MM. Barry Moussa Barque, Ignace Clomegah et Seth Kokou Gozan. A ces marques individuelles encourageantes s'est ajouté un accompagnement institu-

tionnel attentif. C'est ainsi qu'on a retrouvé en bonne place dans l'assistance ce 28 mai 2013, les représentants d'institutions financières partenaires au développement de notre pays. Tous ces indicateurs concourent bien à retenir que le projet inspire confiance aux uns et aux autres. Le pilotage méthodique et rigoureux dont il fait l'objet depuis les premières réunions du conseil présidentiel pour l'investissement au Togo (CPIT) y est certainement pour beaucoup. Ainsi, le pays a trouvé la formule adéquate pour mobiliser les ressources intellectuelles et les investissements nécessaires pour mettre le corridor sur les rails. Le montant des investissements attendus est, comme l'a souligné le Président de la République, proche du produit intérieur brut (PIB) du pays. Et le communiqué de presse du 29 mai 2013 relatif à l'évènement mentionne bien que «*Togo Invest s'inscrit dans le cadre d'un programme économique ambitieux qui vise à pousser le Togo d'ici 2015 vers un taux de croissance à deux chiffres*». Pour autant, son efficacité ne sera pas mesurée à l'aune de la seule rentabilité financière.

Le discours de lancement du Président de la République a, dans cette optique, rappelé que la mise en œuvre du corridor de développement devra avoir un impact réellement transformateur et une visée transversale. L'ultime test, en même temps

que la meilleure justification, sera donc celui de la répercussion sensible sur la vie du citoyen lambda. Le panier de la ménagère devrait pouvoir, à brève échéance, ressentir une inversion des tendances actuelles marquées par un taux élevé de pauvreté.

Points de vue partagés

Pour l'heure, l'appropriation du projet du corridor de développement et des perspectives de la holding d'Etat Togo Invest Corporation par les citoyens semble assez contrastée. Essi, notaire aspirante est enthousiaste : «*Les changements que va apporter le projet du corridor se ressentiront dans tous les secteurs. Par exemple dans mon domaine, la réglementation OHADA impose la forme notariée pour plusieurs actes. Alors, avec l'expansion économique, j'anticipe un accroissement d'activités pour toutes les études notariales*». Plus modéré, Kudzo, étudiant en sciences économiques, veut cependant rester confiant pour ce qui est des retombées du projet sur l'emploi des jeunes : «*Il est vrai que les entreprises d'Etat ne sont pas très bien gérées, et n'embauchent que les personnes qui ont des connaissances bien placées. Mais je me dis que si les autorités cherchent vraiment la performance, les recrutements seront désormais plus ouverts, surtout avec les nombreuses entreprises qui vont être créées dans le cadre du corridor*». Sheryfa, analyste de crédit trouve dans l'implication des partene-

naires extérieurs, des raisons d'espérer : «*le corridor de développement semble doté des atouts pour atteindre ses objectifs à moyen terme. La présence de partenaires étrangers dans le montage financier constitue une garantie supplémentaire, parce que ceux-ci ne mettront pas leurs fonds en jeu sans s'être assurés d'une saine gestion de la holding d'Etat*». En revanche, Tony qui dirige une entreprise d'import-export à Lomé reste dubitatif : «*C'est la vue de la lumière qui te confirme que tu es au bout du tunnel. Alors moi j'attends encore de ressentir des retombées palpables des activités de Togo Invest Corporation sur mon business pour en dire quoi que ce soit*». Il faut croire que si les choses avancent au rythme prévu, les derniers doutes devraient être levés assez tôt. C'est à ce prix que cette date de lancement du 28 mai 2013, pourra être reconnue, avec le recul, comme historique, ainsi que le Président de la République en a exprimé l'espoir dans son discours de lancement.

Route vers le succès

La mise en œuvre du développement par le modèle du corridor est un projet ambitieux, voire même fou au regard des attentes auxquelles il entend répondre. Mais il a l'avantage d'intervenir dans un contexte de cohérence qui le crédite de grandes chances de réussite. En effet, la conduite du

programme économique 2011-2015 du gouvernement, spécialement pour la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) est marquée par la recherche de résultats palpables. En outre, l'accent est mis sur la gouvernance de la société qui devra s'élever au niveau des standards internationaux du secteur privé.

La composition du conseil d'administration de la structure naissante est en soi un atout supplémentaire. La presse internationale n'a-t-elle pas souvent salué la réussite de l'un ou l'autre de ces messieurs ? La plus récente campagne étant relative à l'entrepreneur le plus fortuné d'Afrique...

Il y a fort à parier que la résultante de ces différents paramètres tracera la voie vers la réalisation du rêve de développement que porte le projet du corridor.

■ Par FK



Les partenaires au développement se prononcent sur le corridor :

«Un modèle de projet novateur» selon le Représentant Résident de la BAD au Togo

“Le projet Corridor reflète bien l'ambition du gouvernement de faire du Togo un pays émergent dans la décennie à venir en ce sens qu'il aura un effet catalyseur sur la transformation, la restructuration et la modernisation de son économie. Le dispositif institutionnel, organisationnel, technique et financier qu'est la holding d'Etat Togo Invest permettra de mobiliser le capital nécessaire pour soutenir le projet, mais aussi d'assurer que sa gestion reste efficiente et saine. C'est un modèle de projet novateur dont pourront s'inspirer d'autres Etats africains afin de mieux se positionner pour mobiliser les ressources nécessaires pour le financement des infrastructures économiques d'envergure et moderniser leurs économies. A cet effet, la Banque Africaine de Développement (BAD) est disposée à accorder son soutien au gouvernement togolais dans cette initiative. Le projet Corridor cadre bien avec les orientations de la nouvelle stratégie décennale 2013-2022 de la BAD dans la mesure où il vise à terme, la consolidation d'une croissance économique soutenue pour le Togo, la création de l'emploi, l'élimination de la pauvreté, mais également le renforcement de l'intégration sous régionale. Par ailleurs, cet ambitieux projet du Togo est d'autant plus salué par la BAD que sa réussite devra aider à réduire les disparités socio-économiques régionales grâce à une valorisation de la décentralisation économique et à fédérer les forces vives de la nation.”



«Nous devons à nos amis qui ont accepté de se joindre à nous, d'être à la hauteur de la confiance qu'ils nous font en venant. Je compte sur vous tous.» (Extraits du discours de lancement de SEM F.E. Gnassingbé. Lomé, 28 mai 2013)

La parité homme-femme face à la réalité togolaise

L'Assemblée nationale a adopté, le 15 février 2013, une modification du code électoral en y introduisant notamment le principe de la composition paritaire des listes de candidats. La parité était dans l'air du temps depuis l'annonce faite par le Président de la République le 19 décembre 2012. Pourtant, le mot de ralliement «50-50, moitié-moitié» scandé par les défenseur(e)s de cette belle cause n'a pas encore été repris à l'unisson. Il y a même beaucoup à faire pour qu'il puisse se frayer un chemin dans tous les états-majors politiques.

Un principe largement admis dans son fondement

Au Togo, la parité homme-femme est au prime abord suggérée par la démographie. Les quatre recensements généraux de la population que le Togo a conduits depuis 1961 consacrent un écart d'environ 2% entre la population féminine et la population masculine. Elle est ensuite consacrée par la Constitution. Aux plans institutionnel et politique, les initiatives n'ont pas manqué pour niveler les inégalités, spécifiquement dans la sphère publique.

En 1977, une direction générale de la promotion de la femme est créée. La démarche est restée constante. Dès 1983, le Togo ad-

hère à la convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Les instruments pris par les organisations et mécanismes régionaux et internationaux impriment également dans ce domaine un rythme plutôt soutenu, tout au moins dans la réaffirmation des principes. La déclaration solennelle de Dakar en 2004 engage les Etats à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes dans les instances de décision et au niveau des postes électifs. La composition paritaire du bureau de la commission de l'Union africaine se pose comme un repère sur la voie de la mise en œuvre concrète des textes adoptés. Le concept de parité politique se trouve donc -au moins dans son principe- en terrain favo-

(C) photo Terre des Hommes



rable au Togo.

Alors, femmes : moitié de la terre, moitié du pouvoir, comme le revendique un recueil du mouvement «Choisir la cause des femmes» ? Pas sûr dans la réalité des faits sur la terre de nos aïeux. Du moins, pas encore. Force est de reconnaître qu'en dépit d'un cadre législatif et institutionnel fort propice, la femme en politique au Togo n'a pas encore réussi à percer de manière significative. En effet, depuis 1958, date des premières élections législatives, la proportion de femmes siégeant au parlement n'a guère excédé les 11% réalisés par la mandature qui s'achève (2007-2012).

Dans ces conditions, la quête de l'égalité homme-femme dans la conduite des affaires de la cité, même si elle est demeurée une préoccupation constante, semble avoir eu besoin d'un coup de pouce décisif. Une indication de la place accordée à la question peut être trouvée dans le fait que les deux seules associations de la société civile, signataires aux côtés des partis politiques, de l'accord politique global du 20 août 2006 se trouvent être celles qui furent engagées pour le leadership politique féminin ; à savoir le Groupe

de réflexion et d'action «femme, démocratie et développement» (GF2D) et le Réseau des femmes anciens ministres et parlementaires (REFAMP Togo).

Ainsi, la refondation évoquée par le Président de la République -et dont l'un des instruments est la loi sur la parité pour l'accès aux fonctions électives- trouve sa justification dans la persistance des disparités constatées. Il est heureux de noter que même les analyses critiques de cette annonce ne contestent pas la nécessité d'une plus grande implication de la femme à la chose publique. C'est même, selon Mme Patricia Dagban Zonvidé, ministre de la promotion de la femme, un enjeu de développement : *«Aucun développement durable n'est possible dans l'exclusion de la majorité. Les femmes sont cette majorité.»*

Cet enjeu aura donc conduit à envisager la parité dans une perspective du «haut vers le bas» soit de la loi vers les comportements.

Plus une nécessité qu'un luxe

«On considère généralement qu'une minorité critique d'au moins 30% est nécessaire pour permettre aux femmes d'exercer une influence significative aux postes de pouvoir et de prise de

décision en tant qu'intermédiaires de la gouvernance démocratique» indique R. Kandawasvika-Nhundu, de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA). En pratique, ce seuil minimal n'a jamais été atteint dans notre pays. Toutefois, l'indéniable efficacité dont les femmes ont pu faire montre au sein de l'exécutif, du législatif ou du judiciaire dans notre pays interdit que soit posée la question de leur aptitude.

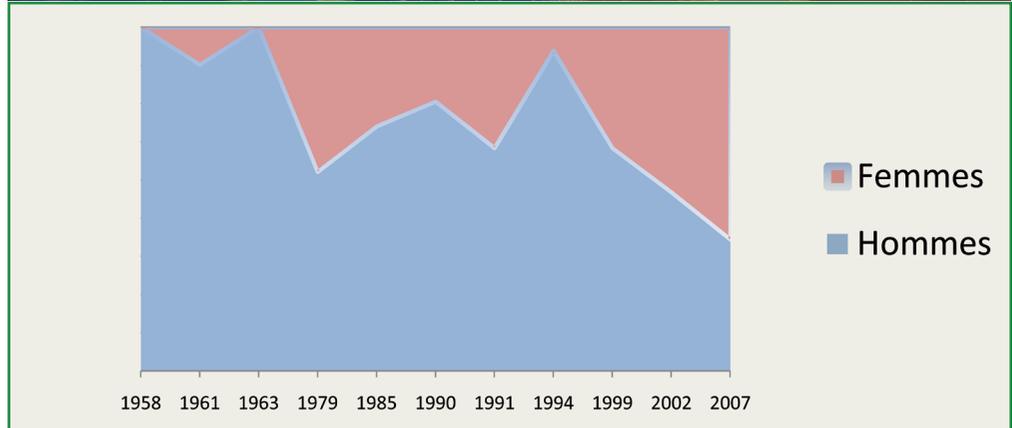
Ce qui fait encore défaut, de l'avis de Mme Phanie Houmey Eklou-Koevanu, coordinatrice du Centre de recherches, d'information et de formation pour la femme (CRIFF), c'est l'engagement de la femme. Et de poursuivre : *«L'adoption d'une législation sur la parité a été la mesure efficace qui a permis de corriger les disparités entre les genres surtout dans le domaine de la gestion des pouvoirs»*. Les exemples du Rwanda puis du Sénégal tendent à corroborer cet état de choses. C'est là l'essentiel du mérite du texte du 15 février 2013. L'expérience ayant établi que la mise en œuvre a jusqu'ici été en recul sur le contenu des lois, la formalisation du principe de parité représente à coup sûr une avancée, en ce qu'elle crée un cadre et définit un idéal à atteindre.

Elle a déjà eu l'avantage de susciter la discussion au sein de la société. En tout état de cause, elle n'est que la traduction des principes de participation et de représentativité chers à la démocratie. Pourquoi plus de la moitié de la population n'aurait-elle pas droit à au moins la moitié des représentants du peuple ?

C'est en cela qu'il faut regretter le recul opéré par la loi du 15 février 2013 qui laisse l'option aux formations politiques pour l'application du principe de parité, en ce qui concerne les législatives en préparation. Mais, déjà, la question s'est transportée au sein même des appareils politiques, et il faut souhaiter qu'il en résulte d'ores et déjà une évolution qui fasse sortir les militantes des seconds rôles et des fonctions de simple animation où elles se trouvaient jusqu'alors cantonnées.

Listes paritaires, mais encore

L'évaluation d'impact des législations paritaires montre qu'il ne s'agit pas d'un remède miracle à la sous-représentation des femmes dans la vie politique, loin s'en faut. Dans notre pays, la volonté politique s'est exprimée. Les femmes capables de porter la parité ne font pas défaut. La société civile par son action avant-gardiste a démontré



En haut, une vision de l'idéal poursuivi : que les postes électifs soient pourvus à l'image de la société. **En bas**, la réalité à ce jour : le diagramme présente la répartition genre à l'Assemblée nationale depuis 1958.

qu'elle est suffisamment éclairée pour soutenir le concept et sa mise en œuvre. Reste maintenant aux politiques à assouplir les carcans et dépasser les résistances. Mais surtout à s'engager pleinement pour appliquer la parité et faire réussir la réforme.

A ce prix seulement, le financement des partis et les mécanismes d'incitation/sanction orientés pourront venir parachever le chantier de la parité.

De deux choses l'une, soit les partis politiques jouent pleinement leur partition : ainsi au sein des appareils bourgeois un véritable travail qui, consciencieusement mené, aboutira à une représentation équitable.

A l'inverse, si la même com-

plainte persiste arguant qu'«il n'y a tout simplement pas assez de femmes expérimentées» et que dans le même temps rien n'est entrepris pour que les militantes de base aient accès aux instances de décision internes, il y a malheureusement fort à parier que dans 5 ans, les choses n'auront guère avancé au parlement. Les partis courront-ils alors le risque de se mettre en porte-à-faux avec la loi électorale ?

Dans certains pays, notamment en France et au Costa Rica, les expériences ont révélé que la législation électorale doit prévoir des sanctions sévères pour dissuader les derniers bastions de résistance à la parité. Question à suivre...

■ Par FK



Un pas de plus vers la réconciliation nationale

Photos Louis Vincent

Lomé. 13 janvier 2013. Esplanade du palais des congrès. Une assistance endimanchée. Un culte interreligieux rassemble ici prédicateurs et imams, évangélistes et pasteurs, prêtres et évêques. Il a été décidé de donner un cachet tout particulier à cette journée. Elle marque le cinquantenaire de la disparition de Sylvanus Olympio, le premier Président de la République togolaise.

30

Au premier rang, Faure Gnassingbé et Gilchrist Olympio. Pour la première fois donc, le Président de la République et le fils du premier Président défunt commémorent ensemble le 13 janvier qui a divisé pendant longtemps les

togolais. L'évènement a une forte portée symbolique. Toutes les institutions de la République sont représentées, de même que le corps diplomatique en poste à Lomé. Acteurs politiques, membres de la société civile, citoyens ordinaires. Chacun a,



au-delà des clivages, le sentiment de vivre un des grands épisodes du processus de réconciliation nationale au Togo. «*Ça n'a l'air de rien, mais voir ces posters de Sylvanus placardés partout et ces*

banderoles à sa gloire constitue une petite révolution» s'émeut un septuagénaire présent sur les lieux.

En fait de révolution, cette grande première apparaît surtout comme la résultante d'un long cheminement. Les premiers jalons ont été posés avec la création de la commission de réflexion pour la réhabilitation de l'histoire du Togo et la mise en place de la Commission vérité justice et réconciliation (CVJR). Dénominateur commun, les recommandations des deux organes mettent l'accent sur l'hommage à rendre aux *«personnalités disparues qui ont occupé des postes de responsabilité importants et rendu service à la nation togolaise»*. Le processus de réconciliation nationale va de pair avec le devoir de mémoire, qui vient compléter la quête du rapprochement entre acteurs contemporains.

Le processus de réconciliation nationale dans son ensemble aura connu deux temps forts : la signature de l'accord politique global (APG) du 20 août 2006, puis l'accord de gouvernement du 26 mai

2010. Depuis lors, la machine de la réconciliation nationale a fait son petit bonhomme de chemin...

Entre temps, le Président de la République et le leader du prin-



Photo Louis Vincent

Ranimation de la flamme de l'indépendance en présence de Gilchrist Olympio.

cipal parti de l'opposition se sont retrouvés au soir du 26 avril 2012, au pied de la flamme de l'indépendance.

A force de patience, de bonne volonté et de détermination «les premières fois» se sont multipliées dans ce long processus de réconciliation où tout avait l'air impossible.

En dépit des avancées et de ce que d'aucuns considèrent encore comme des prouesses, il reste du chemin à faire. La CVJR a formulé au total 68 recommandations dont la mise en œuvre demande du temps et des moyens. Pour l'heure, c'est la volonté politique qui manque le moins.

Il faut de ce point de vue se féliciter de la dernière profession de foi qui a couronné l'initiative de M. Robert Whitehead, ambassadeur des USA au Togo. Il faut en outre souhaiter que dans la foulée des annonces présidentielles du 19 décembre 2012, le haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN) prenne corps. Car il y a encore fort à faire au chapitre de la réconciliation sur la terre de nos aïeux. S'il est aisé de mesurer les avancées des processus institutionnels, il est plus difficile de sonder les cœurs pour appréhender l'ancrage de la réconciliation. Et c'est sans doute le plus grand défi qui attend tous les togolais.

■ Par FK



Photo Onoudjé



Le Togo récompensé à Rome : Radiographie d'un succès consacré

L'été bat son plein à Rome en ce mémorable après-midi du 15 juin 2013. Il fait bien chaud et c'est la grande salle de réunion de la FAO qui sert de refuge aux délégués des 191 Etats membres que compte l'institution. Les travaux de la 38^e session de la Conférence de la FAO y ont débuté la veille dans une ambiance un peu particulière. Pour la première fois, la FAO a pris l'initiative de récompenser les pays qui ont réalisé des progrès significatifs dans la lutte contre la faim et la malnutrition, second volet du tout premier des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

A force de ressasser le vieux refrain afro-pessimiste sur l'incapacité des pays africains à atteindre les OMD dans les délais convenus, le doute s'est installé dans les esprits et, pour finir, plus personne n'y croyait vraiment. Seulement voilà. Le Togo a réussi à réduire la prévalence de la sous-alimentation de 32,8% à 16,5% entre 1990 et 2012. Et c'est la FAO et non un quelconque institut de sondage ou un journal d'opinion qui en a fait le constat. En récompensant le Togo ainsi que d'autres nations pour ces succès surprenants, la FAO et les heureux récipiendaires apportent la preuve que la politique est vraiment l'art du possible.

A peine a-t-il égrené la liste des pays primés (une petite vingtaine en tout) que le maître de séance invite le Président Faure Gnassingbé à monter sur le podium pour recevoir des mains du Directeur général de la FAO, le brésilien José Graziano da Silva, la distinction annoncée. Tout le monde est pris de court à commencer par les photographes et les cameramen. Pour l'ordre de passage, ce n'est assurément pas l'ordre alphabétique qui est suivi. Mais peu importe.

La scène est fugace. A peine quelques minutes. Mais celles-ci resteront gravées dans les mémoires. La remise de la distinction symbolisant la reconnaissance de la FAO au Chef de l'Etat togolais, est une nouvelle illustration des mutations profondes mais discrètes que connaît la société togolaise. Pour beaucoup d'observateurs, la cérémonie de distinction au siège de la FAO a pour le Togo un air de revanche. Longtemps en froid avec la communauté internationale, le Togo a réussi en quelques années à se redresser. Mieux, tout laisse à penser, qu'après les moments difficiles et les privations, le Togo vient d'ouvrir la saison des moissons. Et celle-ci ne fait que commencer.

Mais comment les autorités togolaises se sont-elles prises pour réaliser une telle prouesse ? Pour ce pays dont on ne vendait pas cher la peau il y a une dizaine d'années, réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de faim et de malnutrition n'était pas gagné d'avance.

C'est du reste une longue histoire. Mais elle tient aussi en deux notions. Vision politique et culture du résultat. On pourrait y ajouter

un certain goût pour les solutions pratiques et surtout la capacité à être à l'écoute des plus démunis. C'est sur la base de ces ingrédients que le Togo a conçu depuis 2005, une politique audacieuse qui a permis de maîtriser progressivement, l'hydre de la faim et de la malnutrition.

Le sursaut salvateur

Pourtant lorsqu'en 2012, le Togo fait sa revue à mi-parcours de la mise en œuvre des OMD, les perspectives sont certes prometteuses pour les objectifs relatifs à l'éducation pour tous et à la lutte contre le VIH/Sida et autres maladies. En effet, le taux net de scolarisation est bien passé de 73,7% en 2006 à 86% en 2011. La prévalence du VIH/Sida est passée elle aussi de 6% en 1990 à 3,4% en 2011.

En revanche pour l'OMD 1, dont le second volet engage les Etats signataires de la Déclaration du millénaire à réduire de moitié au plus tard en 2015, le nombre de personnes souffrant de faim et de malnutrition, les signaux sont bien alarmants. Les progrès sont plutôt lents.

Alors le gouvernement togolais, comme dans un sursaut, prend méthodiquement les choses en main.

Un cadre d'accélération de l'OMD 1 est mis en place avec des objectifs clairs :

- réaliser une croissance agricole de 6% par an
- porter la mécanisation agricole à 5%
- accroître les superficies irriguées de 500 hectares par an
- tracer annuellement 1500km de pistes etc...

Il s'agit d'inverser les tendances,

en misant sur la relance agricole pour conduire les togolais vers l'autosuffisance alimentaire.

Dans la foulée, plus de 150 millions de dollars sont mobilisés à partir de 2011 pour des projets agricoles de grande envergure. Désormais l'Etat consacre plus de 10% de son budget au secteur agricole, notamment pour le tracé des pistes rurales. Des moyens importants sont mobilisés pour désenclaver les milieux de grande production.

Mais le processus de réforme est beaucoup plus ambitieux. Le Programme national d'investissement et de sécurité alimentaire (PNIASA) sert d'ailleurs de cadre stratégique fédérateur.

La priorité est accordée au renforcement des capacités de production. Tout repose sur une meilleure organisation de l'approvisionnement en intrants et en matériel agricole. Les organisations des producteurs sont mieux structurées et sont désormais associées à la prise de décision sur les questions touchant à leur vécu quotidien. A la mécanisation croissante de l'agriculture, il faut aussi ajouter la mise en place des infrastructures hydro agricoles.

Tous ces efforts n'auraient rien changé à la donne, si des mesures complémentaires n'avaient pas été prises pour faciliter la distribution des produits alimentaires. On a donc assisté à une augmentation de la capacité de stockage des produits agricoles grâce à une démultiplication des magasins.

Les mesures de facilitation de la distribution des produits alimentaires ont par ailleurs mis un accent tout particulier sur l'amélioration des circuits de commercialisation.

Mais le noyau dur du program-

me de relance agricole et partant des stratégies de lutte contre la faim et la malnutrition a reposé essentiellement sur l'amélioration substantielle des revenus des producteurs agricoles.

Les grands axes de ce programme s'articulent autour du renforcement des capacités de production et l'amélioration de la production agricole ainsi que le renforcement des moyens de production grâce aux infrastructures hydro agricoles et à la mécanisation de l'agriculture.

Dans cette perspective, un accent tout particulier est mis sur les petits producteurs agricoles et les femmes exploitant moins d'un hectare. Les opérations de distribution gratuite des kits d'intrants (engrais et semences améliorées) se multiplient dans les villages en vue d'aider les petits exploitants à améliorer leur productivité.

Tout est également mis en place pour améliorer l'accès des petits éleveurs aux géniteurs améliorés et à la couverture sanitaire.

Une grande priorité est enfin accordée à la formation des petits producteurs. Ils sont désormais organisés en coopératives et bénéficient d'un soutien effectif pour une meilleure transformation et la commercialisation des produits agricoles.

La politique est l'art du possible

Quand on regarde le chemin parcouru depuis le démarrage du programme de relance agricole au Togo, jusqu'au podium de la FAO à Rome où le Président Faure Gnassingbé a reçu une distinction pour les succès enregistrés dans la lutte contre la faim et la malnutri-

tion, l'on est bien obligé de concéder que la politique est vraiment l'art du possible.

En effet, après 7 ans de réformes, les résultats sont au rendez-vous :

- On a assisté à un accroissement annuel de la production vivrière de 3%.

- Des excédents céréaliers dégagés depuis 2008 ont permis, en collaboration avec le PAM de livrer entre 2010 et 2012 plus de 40.000 tonnes de maïs à des pays de la sous-région ouest-africaine.

- 25 plates formes multifonctionnelles ont été implantées dans les villages pour soutenir l'économie locale.

- 3.963 groupements ont bénéficié de micro crédits.

Ce succès consacré par la FAO, a une portée qui va bien au-delà des enjeux nationaux car comme l'a souligné le Président Faure Gnassingbé dans son adresse à la Conférence de juin 2013 à Rome : *«quelle que soit la situation qui prévaut dans chacun des pays pris individuellement, il est désormais clair que la lutte contre la faim*

et la malnutrition n'est jamais un combat perdu d'avance».

Le Togo fait donc partie des pays qui ont su donner grâce à leur succès une nouvelle perspective sur les OMD, qui sont donc réalisables, puisqu'ils ont été atteints dans certains cas.

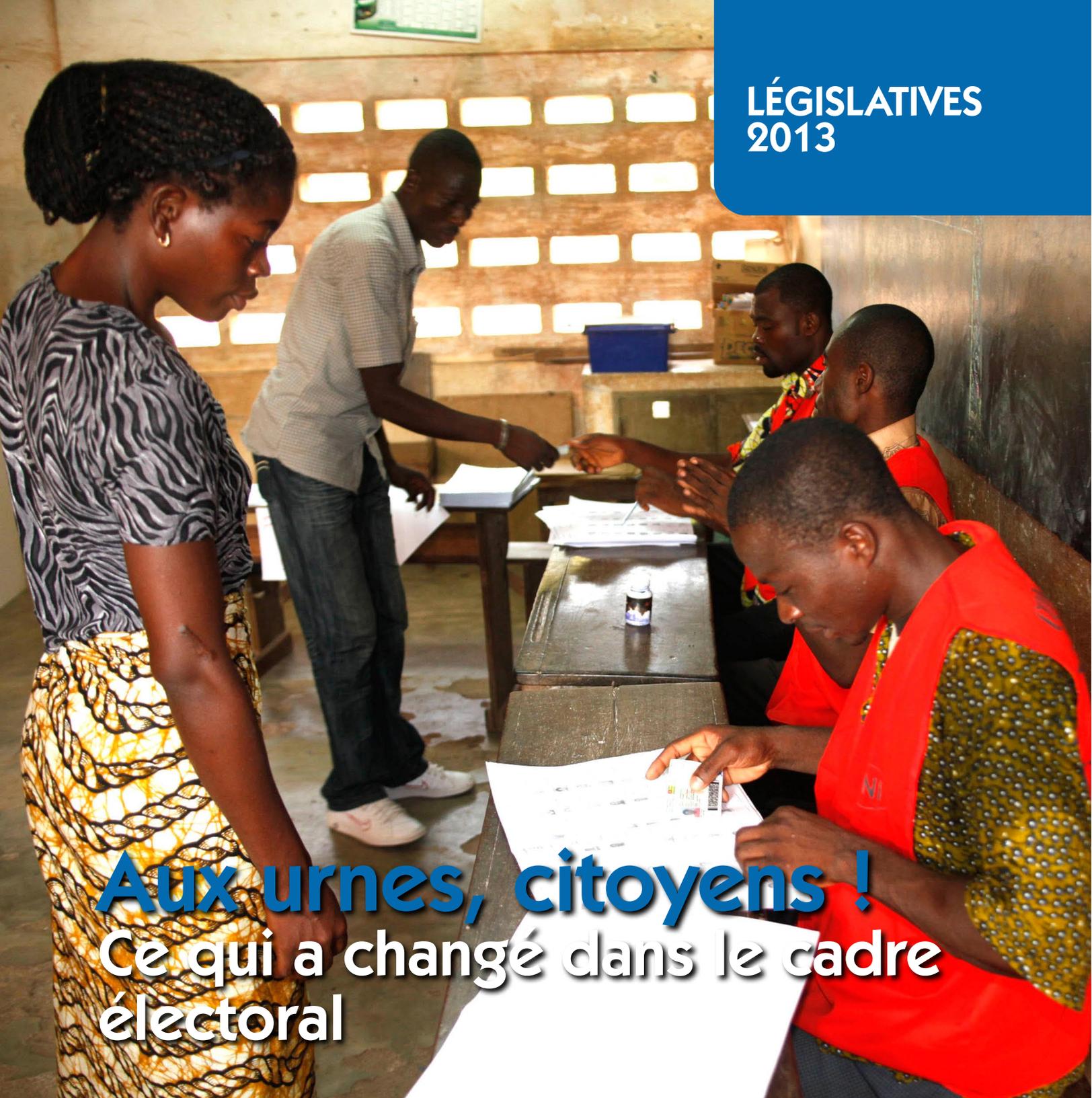
Pour le Togo qui a traversé des heures difficiles, la consécration de la FAO est sans doute une incitation à renouer avec la «pédagogie de l'estime de soi». Si au cours de l'histoire beaucoup de peuples ont eu recours à des légendes pour légitimer leur existence et asseoir la fierté nationale, l'on peut dire que les togolais qui cherchent des raisons de renouer avec la foi républicaine et l'amour de la patrie sont désormais servis au-delà de toute espérance. Avec les hommages de la FAO, il est désormais clair que le Togo peut dans tous les domaines se situer du côté des bons exemples. Mais il faut pour cela savoir garder le cap comme l'a indiqué le Chef de l'Etat lui-même et ne jamais dormir sur ses lauriers.

■ Par SA



Le Chef de l'Etat a dédié sa distinction au monde paysan.

Photo Louis Vincent



Aux urnes, citoyens !

Ce qui a changé dans le cadre électoral

Les élections législatives auraient du se tenir en octobre 2012. L'article 52 al.2 de la Constitution du 14 octobre 1992 prévoit en effet que «les élections ont lieu dans les 30 jours précédant l'expiration du mandat des députés». Mais, chacun le sait, le processus électoral a été tout sauf un long fleuve tranquille. Le dialogue politique aura été long, âpre et laborieux. La recherche du

consensus n'a guère été une sinécure.

En toute logique, «l'amélioration consensuelle» du cadre électoral a pris plus de temps que prévu. Des reports se sont donc imposés et, de fil en aiguille, le mandat des députés élus en 2007 avait fini par expirer sans que les élections n'aient pu être organisées dans les délais constitutionnels.

Prévoyant, le législateur togolais avait toutefois disposé pour ce cas

de figure. L'alinéa 11 de l'article 52 de la Constitution énonce en effet que «les membres de l'Assemblée nationale ou du sénat par fin de mandat ou par dissolution restent en poste jusqu'à la prise de fonction effective de leurs successeurs».

C'est donc sur la base cette soupape de sûreté, que les élections ont pu être fixées in fine au 21 juillet 2013 sans que la peur du vide constitutionnel ne vienne troubler outre mesure le sommeil

des membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

En tant que garant du bon fonctionnement des institutions républicaines, le Chef de l'Etat est bien entendu resté au-dessus de la mêlée. Mais il n'a cessé d'appeler à chacune de ses interventions l'ensemble de la classe politique au dialogue afin que le rendez-vous électoral de 21 juillet soit un prolongement des succès de 2007 et de 2010. Son souhait principal a toujours été le même : donner l'occasion à tous les courants politiques de s'exprimer dans la paix et la sérénité.

L'enjeu était de tout mettre en œuvre pour qu'à l'issue du scrutin, le Togo projette à la face du monde, l'image d'un pays qui a su «éradiquer le syndrome de la violence électorale».

Il a donc fallu mobiliser tous les acteurs concernés, le gouvernement, la CENI et l'Assemblée nationale afin que les recommandations des différentes missions d'observation électorale soient effectivement prises en compte et reflétées dans la mise à jour des règles du jeu.

Il sied de rappeler que le code électoral avait déjà été modifié de manière consensuelle avant les législatives de 2007 et la présidentielle de 2010 comme le prévoyait l'Accord politique global. Mais c'est un travail qui n'est jamais totalement achevé, chaque élection étant une expérience unique.

Dans une Afrique encore durablement marquée par les contestations postélectorales avec leur cortège de violences, le Togo a tout mis en œuvre pour se démarquer et surtout éviter toute récurrence, le piège des violences

postélectorales n'étant jamais loin.

Ainsi les réaménagements successifs opérés depuis mai 2012 ont permis pour l'essentiel d'intégrer au code électoral, le gros des recommandations formulées par les missions d'observation électorale, en particulier celles de l'Union européenne. Ces retouches ont permis de consolider les acquis électoraux de 2007 et 2010 mais surtout d'introduire de nouvelles dispositions.

Au titre de la consolidation des acquis il faut signaler :

- la confirmation du caractère paritaire de la CENI. Elle est composée à parité des représentants de la majorité (5) et de l'opposition parlementaire (5). Les représentants de l'opposition extraparlamentaire ne sont pas oubliés (3), tout comme les membres de la société civile (3). L'administration a également son représentant (1).

- le mode de scrutin. Adopté par consensus en 2006 dans le cadre de l'APG, le scrutin proportionnel de listes fermées sera reconduit pour l'élection des prochains députés à l'Assemblée nationale.

Parmi les nouveautés qui sont apparues, il y a les prérogatives de la CENI. Elle dispose des pleins pouvoirs et cumule toutes les compétences et attributions nécessaires à l'organisation, à la supervision et au contrôle des élections. Pour tenir convenablement son cahier



de charges, la CENI bénéficie de l'appui de toutes les structures de l'Etat.

Grande nouveauté, la CENI s'appuie désormais sur un secrétariat exécutif dont la dimension technique est nettement plus affirmée, en comparaison avec le secrétariat administratif d'autrefois. Composé essentiellement d'experts en matière électorale, le secrétariat exécutif a donc désormais toutes les cartes en main pour apporter un appui opérationnel conséquent à la CENI dans la conduite du processus électoral.

Par ailleurs, le principe de la publicité des séances de la CENI est consacré. C'est un gage supplémentaire de transparence.

Le fichier électoral a été mis à jour, ce qui a permis de délivrer immédiatement des cartes bio-



Devoir civique accompli dans la joie...

métriques et d'établir des listes électorales fiables.

Des urnes transparentes avec scellés et numéros figurent désormais dans le matériel électoral.

Les votes spéciaux (vote par procuration, vote par anticipation des forces de défense et de sécurité, vote par dérogation, par listes d'omis) font désormais l'objet d'un encadrement plus strict. Ils sont placés sous la responsabilité exclusive de la CENI.

Des changements majeurs sont intervenus grâce à l'adoption du décret d'application de la loi sur les financements politiques et au vote de la loi sur le statut de l'opposition.

L'adoption de ces deux textes

fondamentaux a permis de débloquer 450 millions de FCFA qui seront répartis aux différentes formations politiques engagées dans la compétition électorale. Selon la charte des partis politiques adoptée le 12 avril 1991, l'aide financière est accordée aux partis ayant recueilli au moins 5% des suffrages sur le plan national aux élections législatives. Cette manne financière permettra de fluidifier le jeu démocratique et de le rendre plus équitable.

Autres textes majeurs votés par l'Assemblée nationale et qui changent la donne : le nouveau code électoral et la loi organique portant découpage électoral.

Objets des plus vives controverses, ces textes ont apporté de nouveaux filets de sécurité pour garantir la transparence du scrutin.

Parmi les innovations importantes, il y a sans aucun doute le nombre de sièges à l'Assemblée nationale. Il passe de 81 à 91. Cette augmentation tient naturellement compte de l'évolution démographique. Le dernier recensement général établit la population à 6.151.195.

Le nombre de préfectures est, entre temps, passé à 35 mais le décret d'application

fixant les circonscriptions électorales n'a pas couplé le découpage électoral et le découpage administratif. Il y a donc, comme en 2007, trente circonscriptions électorales pour 35 préfectures.

Les nouveaux textes apportent indéniablement des améliorations substantielles. Ainsi, «tous les membres des bureaux de vote doivent être présents dans le bureau de vote pendant toute la durée des opérations électorales.» Autre précaution supplémentaire : «le dépouillement se fait immédiatement après la clôture du scrutin.»

Malgré les heurts et les controverses qui ont émaillé et retardé la tenue des élections législatives, tout porte à croire que la machine est désormais lancée de manière irréversible. Après plusieurs vagues hésitations, tous les courants politiques ont décidé, pour certains à la toute dernière minute, de se jeter dans la bataille. On peut pour l'instant dire avec un certain soulagement que «tout est bien qui finit bien».

Même si certaines formations politiques continuent de réclamer mollement et sans doute pour la forme, un dialogue politique avant les élections, on semble désormais loin des sit-in, des journées ville morte, et des pneus brûlés qui avaient fait planer, il n'y a pas si longtemps, une fumée noire sur le processus électoral. Il reste simplement à souhaiter que cette «trêve des confiseurs» puisse perdurer aussi longtemps que possible pour que la campagne électorale se déroule sans accrocs majeurs et que, le 21 juillet 2013, la joie de voter soit dans les cœurs de tous les citoyens.

■ Par SA



Une vie de secrétaire au Palais

La tenue à Lomé en mai de l'édition 2013 du forum international du secrétariat et de l'assistantat (FISA) et du premier congrès de la fédération africaine des secrétaires, assistants et attachés de direction (FASAAD) nous a donné l'occasion d'aller à la découverte du métier de secrétaire au Palais de la Présidence. Comme le révèle le parcours de Mme Adzovi Mable-Togbedzi, c'est un métier passionnant mais si exigeant.

Photo Fiadogbé Robert

1978 : Des bancs de l'école au desk de secrétaire au Palais

Une carrière qui démarre sur les chapeaux de roue ! Fraîche émoulue de l'école de formation en dactylographie, la jeune fille arrive au Palais et est immédiatement affectée au secrétariat du directeur de cabinet. «Les choses sérieuses ont commencé tout de suite. Il a fallu m'adapter très vite. Dieu merci, j'y suis arrivée» Puis, elle reprend : «Mais ça, c'est plus à mes supérieurs de le dire en réalité». Modestie et pondération. Des traits qui caractérisent Mme Mable-Togbedji. Sûrement des

vertus qu'elle a précieusement cultivées au fil de ses responsabilités dans la maison. Selon elle, la bonne pratique du métier allie nécessairement les deux volets, technique et comportemental. Il faut croire que Mme Mable-Togbedji est parvenue à concilier ces exigences. Elle veut bien nous livrer un de ses secrets : «La première institution de la République est un environnement de travail très sensible. La discrétion est une règle d'or. Les questions du travail ne se discutent ni à la maison ni entre amis et encore moins au marché». Voilà qui a le mérite d'être clair.

1988 : Les années de la maturité

Dix ans ont passé. La jeune

dactylographe est devenue une secrétaire accomplie. L'institution ne manque pas de le noter. Ses différentes affectations suivent une courbe de responsabilités ascendante.

4 postes de secrétariat et 7



patrons plus tard, elle s'est muée en une véritable assistante de direction, avec une prédilection de fait pour le service de presse du Palais. C'est en cette qualité qu'elle contribue pendant plusieurs années à la préparation de la Revue de la Présidence. Mme Mable-Togbedji, balaie d'un revers de main les idées reçues. «*Ce métier n'est pas plus difficile ou plus facile qu'un autre. Le tout, c'est de se dévouer à la tâche et d'avoir à cœur d'atteindre les objectifs fixés*». Egaleme nt balayés les aprioris sur le genre. «*Ce ne sont pas seulement les femmes qui choisissent le secrétariat. Quand je suis arrivée au Palais, il y avait déjà plusieurs hommes au secrétariat. Je me souviens de MM Ami, Pindra, et bien d'autres qui ont beaucoup travaillé ici*».

1998 : L'art de la transmission des acquis intergénérationnels

Le cadran professionnel de Mme Mable-Togbedji marque fièrement 20 ans. Elle est maintenant «une ancienne» selon l'appellation retenue par les jeunes qui arrivent au Palais. «*C'est notre façon de reconnaître à nos prédécesseurs le mérite de plusieurs années de carrière*», expliquent-ils. «*Ah les jeunes !*» soupirerait presque Mme Mable-Togbedji. «*Rendez-vous compte, les machines sur lesquelles nous avons commencé font aujourd'hui figure d'antiquités à l'ère d'internet et des terminaux de plus en plus sophistiqués*».

“L'ambiance est bon enfant. D'un desk de secrétaire à l'autre, d'un service à l'autre et d'un Palais à l'autre”

Pourtant, c'est la complémentarité entre générations qui prime.

Mme Mable-Togbedji renchérit, un rien taquine : «*Nos jeunes collègues ne peuvent pas se passer de nous les anciens. Sinon, qui leur prodiguerait de précieux conseils, fruits d'une longue expérience ?*» L'heure est à l'interaction fructueuse. En retour «les jeunes» se montrent d'un grand secours quand il s'agit de résoudre vite fait quelques caprices de l'informatique. «*Dès que j'ai un petit souci, j'appelle tout le monde. Le premier que j'arrive à joindre au téléphone vient m'aider à trouver la solution*».

On l'a compris, l'ambiance est bon enfant. D'un desk de secrétaire à l'autre, d'un service à l'autre et d'un Palais à l'autre. Le principal c'est que le travail marche bien. Et, aux dires de l'ancienne, c'est bien le cas. «*On ne va pas dire que tout avance comme sur des roulettes. Il est toujours possible d'améliorer telle ou telle chose. Mais à mon avis, il ne faut pas se plaindre. Il faut accepter les contraintes et continuer de faire son travail simplement*». La simplicité. Une autre des vertus cardinales de Mme Mable-Togbedji.

2010 : La saison de la moisson est arrivée

Le 27 avril, Mme Mable-Togbedji est faite Chevalier de l'Ordre National du mérite. Peu disert sur le sujet, elle

y associe deux seuls mots : Performance et loyauté. C'est là la résultante de toutes ses réflexions et des émotions éprouvées quand elle a appris qu'elle serait ainsi distinguée. «*Si tu travailles fidèlement, ta hiérarchie ne manque pas de le remarquer, même si on ne te fait pas de compliments tous les jours*». La providence reste omniprésente en ces moments de grande joie : «*J'ai beaucoup remercié Dieu car c'est Lui qui a gardé la main sur moi durant toutes ces années et permis que je voie ce jour*».

2013 : Toute fin est un début

Au moment d'aborder son prochain départ à la retraite, l'émotion prend le dessus. Derrière les paupières qu'elle clôt longuement, le film de 35 années de bons et loyaux services. Elle est heureuse d'avoir eu la carrière qui a été la sienne, en son temps. «*Aujourd'hui les choses sont beaucoup plus difficiles. On ne trouve pas facilement du travail. Deux de mes fils sont diplômés de l'université, mais toujours pas d'emploi durable*». En attendant le 1^{er} décembre 2013, date de son admission à la retraite, elle n'a rien changé à ses habitudes. Le travail se déroule comme à l'accoutumée. Elle tient à conclure ainsi «*J'espère que j'aurai été utile à la Présidence. Cette grande institution m'a recrutée à ma sortie de l'école. J'y ai fait toute ma carrière. Que Dieu nous garde tous. Je remercie le Seigneur pour tout*».

■ Par FK



La grande offensive diplomatique du mois de mai

Jamais mois de mai n'aura été autant chargé pour le service des voyages du Palais. De Cape Town à Bruxelles en passant par New York, la chronique des voyages a été en effet particulièrement intense, et pour cause.

Après une première participation à une réunion du Forum économique mondial sur l'Afrique à Marrakech en octobre 2010, le Président Faure Essozimna Gnassingbé a tenu à renouveler l'expérience en participant à une session organisée cette fois-ci en Afrique subsaharienne. A l'invitation du Président du Forum économique mondial, le Pr. Klaus Schwab, le Chef de l'Etat togolais a donc participé activement à la session de Cape Town qui s'est étalée sur trois jours.

La thématique retenue était en elle-même mobilisatrice. Les participants étaient en effet conviés à plancher sur les moyens de «Réaliser les promesses de l'Afrique» à un moment où l'afro-pessimisme des décennies précédentes semble avoir cédé le pas à des perspectives plus heureuses. L'optimisme ambiant qui gagne chaque jour du terrain se nourrit de projets concrets axés sur la diversification économique, la stimulation des infrastructures stratégiques et l'approfondissement de l'intégration régionale pour libérer tout le potentiel de l'Afrique.

La session de Cape Town a par ailleurs attiré du beau monde. Outre les Présidents Ali Bongo Odimba du Gabon et Jacob Zuma d'Afrique du

Sud, la Présidente de la commission de l'Union africaine Nkosazana Dlamini-Zuma, l'indien Naveen Jindal, président de l'entreprise Jindal Steel and Power étaient de la partie, ainsi que des représentants du Fonds monétaire international.

Mais pour la délégation togolaise, le point le plus mobilisateur du programme est resté le panel de discussion intitulé Construire avec les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud). A l'heure où tous les pays sont en quête de partenariats innovants, tous les regards se tournent vers les pays émergents et particulièrement ceux des BRICS dont le parcours est riche d'enseignements et de perspectives à tous points de vue.



Après Cape Town, cap sur New York.

Pour la deuxième fois consécutive en l'espace de deux ans, le Togo a présidé en mai 2013 une session du Conseil de sécurité des Nations unies. Le Président Faure Gnassingbé a fait le déplacement de New York pour donner un éclat particulier à ce deuxième passage du Togo au perchoir.

Le contrat a été rempli. Le Chef de l'Etat togolais a en effet prononcé un important discours devant les membres du Conseil de sécurité. Ce fut l'occasion de rappeler le lien entre le terrorisme et la lutte contre la pauvreté.

Depuis mars 2002, le Consensus de Monterrey invite les pays développés à atteindre les objectifs

consistant à consacrer 0,7% de leur PNB en faveur de l'aide publique au développement et à affecter une part de 0,15% à 0,20% en faveur des Pays moins avancés.

Peu de pays ont réussi ce jour à honorer ces engagements. Bien au contraire, l'aide publique au développement a considérablement décliné depuis la crise financière de 2008. Une situation contre laquelle le Chef de l'Etat togolais s'est insurgé et ce d'autant que de nombreux pays en développement doivent aujourd'hui faire face à de nouveaux défis pour lesquels, ils n'ont aucune responsabilité.

Selon le Président de la République, c'est en assurant le mieux-être des populations, en particulier dans les pays vulnérables, que ces populations seront moins vulnérables à la violence et aux idéologies extrémistes.

Le Mali en est un exemple palpable. Les graves soubresauts que ce pays a connus dans le sillage de la crise libyenne y ont mis l'Etat en déliquescence. Le nord Mali est resté pendant longtemps sous le contrôle d'extrémistes qui y ont commis des exactions, rendant impérial une intervention internationale.

Après le succès de l'opération Serval, une conférence des donateurs a été organisée à Bruxelles le 15 mai 2013. Présent dans la capitale belge à cette occasion, le Président de la République togolaise a renouvelé son soutien au Mali et au processus enclenché par la communauté internationale en vue de favoriser la reconstruction et un retour rapide à la vie normale. Dans une brève allocution, le Président Faure Gnassingbé a convié les maliens à faire en sorte que l'incendie ne reprenne pas car a-t-il prévenu : *«quand les flammes s'éteignent, il y a parfois la braise sous la cendre»*.

La grande offensive diplomatique du mois de mai s'est ainsi terminée sur ce grand rendez-vous bruxellois au cours duquel treize chefs d'Etat et cent sept délégations dont celle du Togo, ont réaffirmé leur soutien au peuple malien et leur appui au Plan pour la relance durable adopté par les autorités maliennes.

Au total, des promesses d'aide d'un montant de 3,2 milliards d'euros ont été confirmées par les pays participants.

■ Par SA



Bruxelles, 15 mai 2013 : soutien renouvelé au Mali en vue de favoriser la reconstruction.



Faure Gnassingbé préside ici une session du Conseil de sécurité. New York, mai 2013



Les troupes togolaises en terre malienne

pour le triomphe de la paix

Photo EMG FAT

Aux troupes des forces armées togolaises constituées en mission de paix, le Président de la République a adressé de sa belle plume un message personnel à l'occasion de la célébration du cinquante-troisième anniversaire de la fête de l'indépendance nationale. Marque éloquente de l'intérêt porté à ces hommes et femmes engagés loin du pays. Ils sont le fer de lance de l'option déterminée du pays -qui siège au Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2011-2013- sur le chantier du maintien de la paix. Pourtant, peut-être à raison même de l'éloignement, ils semblent encore peu ou mal connus de nombre de leurs concitoyens. Immersion au cœur de la plus récente de ces missions, le contingent togolais au sein de la mission internationale pour le soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA).

Une cause noble, une démarche légaliste

Première troupe africaine déployée dans le cadre de la MISMA, le contingent togolais entre tout de suite dans le vif du sujet. En effet, lorsqu'il prend ses quartiers à Mopti en janvier 2013, il est largement reconnu que le péril terroriste offre une justification de premier ordre à l'option offensive dans le nord Mali. Le Conseil de sécurité des Nations unies vote

la résolution 2085 le 20 décembre 2012, fixant le cadre normatif d'une telle opération. Pour les autorités togolaises, la position de principe a toujours été favorable à cette intervention armée. Et ceci pour plusieurs raisons, que rappelle le lieutenant-colonel Djibril Inoussa en charge de la communication des forces armées togolaises (FAT) : D'abord la solidarité africaine prône l'assistance au frère malien assailli sur plusieurs fronts et dont la diplomatie n'a

eu de cesse d'en appeler à une telle assistance en légitime défense. Ensuite l'option régionale de développement intégré fait partager par ricochet à notre pays le sort du Mali. Et, *last but not least*, le plan d'action des groupes terroristes qui ont pris le contrôle du nord Mali est clairement d'étendre leur zone d'influence à partir de ce désert. Au programme, terrorisme, trafics en tous genres, crime organisé... Et, de ce point

de vue, Lomé n'est pas loin de Bamako. En somme, pour empêcher l'arc terroriste de l'instabilité évoqué par M. Ban Ki Moon de se former en Afrique de l'ouest, il était impérieux d'agir. Certes, reconnaîtra le Conseil de sécurité, le remède ne peut se résumer à la seule option militaire.

Aussi, à New York en mai 2013, le Président Faure Gnassingbé plaide-t-il devant cette instance pour l'adoption d'une stratégie globale visant à promouvoir, sur le continent africain la croissance économique, favoriser la bonne gouvernance, faire reculer la pauvreté, renforcer les capacités des États, étendre les services sociaux et combattre la corruption. Mais en attendant, et de l'avis général -CEDEAO, UA, Nations unies- à la fin de l'année 2012, le préalable demeure la neutralisation des groupes terroristes et des entités armées qui ont tour à tour rejeté la négociation.

Raisonnement conforté par l'analyse stratégique de Paris rapportée par Thierry Oberlé, grand-reporter au Figaro : «*Si on ne combat pas les djihadistes au Mali, on les combattra à Marseille*».

De fait, face au danger grandissant et aux pesanteurs qui retardent l'entrée en action des troupes africaines, l'opération française Serval les précède sur le champ de bataille. Parfaitement légitime donc, et dotée du cadre légal au plan international, l'intervention au Mali, pour ce qui concerne le contingent togolais, obtient l'aval de la représentation nationale qui se déclare en phase avec le gouvernement sur l'engagement des FAT.

Cultiver la fraternité d'armes pour le Mali

Bénéficiant donc de ce consensus international et national, le contingent togolais prend rapidement ses marques sur le terrain. Le lieutenant-colonel Gnamkoulamba Bayassim qui commande le bataillon explique : «*Notre mission est la reconquête du territoire du nord Mali. Notre zone de contrôle se situe dans la région de Mopti sur les positions de Sévaré, Bandiagara et Koro*».



Photo EMG FAT

A Mopti, la MISMA, les forces armées maliennes et les forces françaises de l'opération Serval unies pour la reconquête du nord Mali

Surveillance de l'aéroport, prise de contact avec les autorités, missions de reconnaissance du territoire, patrouilles pour sécuriser et rassurer les populations civiles à travers toute la région. Le quotidien des troupes se déroule selon le commandant de bataillon «*en étroite collaboration avec les forces armées et de sécurité maliennes*». Il y a des défis qui exigent une adaptabilité des hommes : l'étendue de la zone à sécuriser (79.000 km² soit près d'1,5 fois la superficie du Togo !), la rusticité du milieu, les températures toujours proches des 50°C en cette période, la barrière linguistique.

Contingents togolais, une tradition d'excellence qui se perpétue

En somme, il faut se féliciter de ce que les interventions du contingent togolais de la MISMA sont fort appréciées des premiers bénéficiaires, et c'est le Président par intérim du Mali Dioncounda Traoré qui en parle le mieux. En visite à Sévaré le 4 mai 2013, il déclare notamment : «*Nous sommes venus vous féliciter et vous dire que nous reconnaissons votre profession-*

nalisme par rapport à votre promptitude à venir nous aider à reconquérir notre pays. Votre présence au Mali témoigne avec éloquence la solidarité de votre pays et de votre peuple avec le Mali. Croyez-nous, nous sommes fiers de vous et vous disons merci pour le service rendu». C'est assurément là une des raisons qui firent écrire au Président de la République : «*Les échos de vos faits d'armes qui nous parviennent de diverses sources nous honorent et nous confortent aussi dans la justesse du choix constant que notre pays a fait de joindre, chaque fois que le besoin s'est fait sentir, ses efforts à ceux de la communauté internationale pour le triomphe d'un monde de paix, de justice et de sécurité*».



«J'ai été impressionné par ce véritable hôpital que je viens de visiter».
Dioncounda Traoré, Sévaré, 4 mai 2013

On ne peut avoir fait le tour du sujet sans évoquer le joyau médical qui distingue le contingent togolais de la MISMA. Il s'agit de l'antenne chirurgicale avancée (ACA) de niveau 2, installée à Sévaré. Entièrement autonome, l'ACA intervient en chirurgie, en traumatologie, et dispose également d'un laboratoire et d'une pharmacie. Le médecin colonel Karka Kouraham qui dirige cette unité de pointe indique que sa mission principale est de soutenir l'ensemble des forces africaines engagées sur le terrain.

Si tout est mis en œuvre ici au plan sanitaire, l'on ne peut perdre de vue que la guerre pour la paix ne va pas sans son lot de victimes. Au Mali, les troupes togolaises ont déploré la perte de deux soldats. Dure réalité que le Président de la République n'a pas manqué d'aborder, évoquant «*le sang versé dans l'accomplissement du devoir [comme autant de] témoignages de la volonté et de l'engagement que chacun de vous porte en lui, d'être l'instrument par lequel la providence œuvre afin que le dialogue et l'ouverture s'enracinent dans les cœurs, en lieu et place du radicalisme et de l'enfermement dans la haine*».

Ne pas jeter le manche après la cognée

En définitive, aujourd'hui, le bien fondé et l'efficacité de l'intervention au nord Mali semblent acquis au regard de l'arrêt de la progression de l'invasion djihadiste. «*Il n'y a plus un seul morceau du Mali qui puisse être sous contrôle de terroristes*» a notamment déclaré le Président français François Hollande. Mais la cause est loin d'être entendue. L'heure du départ n'a pas encore sonné pour les troupes. Au contraire. Hormis le ratissage du désert malien pour en débusquer les derniers terroristes, les attentats perpétrés fin mai au Niger reposent avec insistance la problématique du soutien continu contre le fléau du terrorisme. Les attaques ont au minimum prouvé que le mouvement qui les a revendiquées était encore capable de mener des actions terroristes au Sahara. Déjà conscient de cela, le Conseil de sécurité avait marqué un step forward avant la fin de la période d'un an que couvre le mandat de la MISMA.

Dès le 1^{er} juillet 2013, l'opération sous conduite africaine sera reversée à la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) créée par

la résolution 2100, du 25 avril 2013. Quelques changements en perspective pour le lieutenant-colonel Gnamkoulamba et ses troupes. En effet, un surcroît d'effectifs est à prévoir pour satisfaire aux formats du contingent de casques bleus. 200 militaires devront s'ajouter aux 650 qui composent l'effectif du bataillon de la MISMA. De facto, la logistique enregistrera un accroissement corrélatif. Selon le commandant Djondo Kouassi, officier logistique des FAT, «*le contingent a été déployé sous le concept de soutien autonome, c'est-à-dire que la logistique est en mesure de soutenir l'ensemble de la mission opérationnelle*». Ce savoir-faire sera précieux quand il s'agira de monter en puissance pour se hisser au niveau des standards onusiens.

Fin mai, le chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU a insisté sur les aspects de la formation et du respect des droits de l'homme. Une exigence à laquelle les troupes togolaises n'auront pas de mal à se conformer car, rappelle l'officier en charge de la communication des FAT, «*le Togo a une solide expérience des missions onusiennes, et le fait que Lomé abrite le centre d'entraînement aux opérations de maintien de la paix (CEOMP) est pour nous un atout important pour la bonne préparation des troupes*».

En attendant, ils sont au total 1772 officiers, sous-officiers et militaires de rang engagés pour le maintien de la paix en Côte d'Ivoire, au Darfour, au Libéria, au Sahara Occidental, en Guinée-Bissau, au Mali, et au Soudan du Sud. «*Sentinelles vigilantes de la paix et dignes représentants du Togo*» selon les mots du Président de la République.

■ Par FK

Le Président écrit aux contingents togolais

Samedi 27 avril 2013

*Officiers, sous-officiers et militaires du rang,
A vous tous, officiers d'état-major, observateurs militaires, membres des contingents et des unités de police, constitués en mission de paix sur le continent.*



Au moment où notre pays, rassemblé autour des valeurs qui fondent la République, commémore le 53^e anniversaire de l'indépendance nationale, j'ai tenu à vous adresser à tous et à chacun d'entre vous, ce message personnel, pour vous réitérer le soutien de toute la nation togolaise dans la poursuite de la mission à la fois difficile et exaltante que vous accomplissez au service de la paix.

En ces heures de communion nationale, il me tient en effêt à cœur de vous exprimer, à vous que le devoir éloigne de la mère-patrie, toute ma reconnaissance ainsi que celle de nos concitoyens pour les immenses sacrifices que vous consentez, parfois au péril de votre vie, en vue contribuer, aux côtés de vos frères d'armes des autres armées, au retour de la paix et de la concorde dans des pays frères confrontés à la violence, en particulier en Côte d'Ivoire et au Mali.

Le sang versé dans l'accomplissement du devoir par certains de vos compagnons d'armes, ainsi que les sacrifices que vous consentez au quotidien, en terme d'éloignement de vos familles et de vos proches, sont des témoignages de la volonté et de l'engagement que chacun de vous porte en lui, d'être l'instrument par lequel la providence œuvre afin que la dialogue et l'ouverture aux autres s'enracinent dans les cœurs, en lieu et place du radicalisme et de l'enfermement dans la haine.

Les échos de vos faits d'armes, qui nous parviennent de diverses sources nous honorent et nous confortent aussi dans la justesse du choix constant que notre pays a toujours fait de joindre, chaque fois que le besoin s'est fait sentir, ses efforts à ceux de la communauté internationale pour le triomphe d'un monde de paix, de justice et de sécurité.

Je voudrais, en ce jour de fête nationale, vous exhorter à rester persévérants, tout comme vos prédécesseurs et à faire preuve de bravoure, de détermination, de courage, d'intégrité et de loyauté et à ne jamais perdre de vue le caractère sacré de la mission que vous êtes appelés à accomplir.

Je compte sur votre sens du devoir en toutes circonstances pour faire honneur à la patrie, en restant des sentinelles vigilantes de la paix ainsi que de dignes représentants du Togo, cultivant sans cesse ces valeurs qui ont forgé au fil des décennies, la solide réputation des Forces Armées Togolaises.

Au nom du peuple togolais et en mon nom personnel, je vous souhaite une bonne fête de l'indépendance.

*Faure Essozimna Gnassingbé
Président de la République Togolaise
Chef des Armées*



Le Togo a sa vision pour l'Afrique cinquantenaire



A la création de l'organisation continentale le 25 mai 1963, les trente pays africains indépendants se déclarent «unis contre la division».

(C) AFP/Getty Images

Attendu pour les festivités devant marquer le cinquantenaire de l'Union africaine, le Président Faure Gnassingbé n'a pas pu faire le déplacement d'Addis-Abeba. Il s'est fait représenter par le Premier ministre, Arthème Ahomey-Zunu. Le Chef de l'Etat n'a toutefois pas été totalement absent de ce rendez-vous historique. A l'instar de nombreux autres Chefs d'Etat, il a, en effet, pris soin de faire parvenir aux services de la commission de l'Union africaine, une déclaration qui dresse un bilan sans complaisance des 50 années écoulées. Il y esquisse à grands traits une vision de l'avenir pour un continent plein de promesses, même si ce dernier continue de faire face à de nombreux défis. Cette contribution dont le magazine Les Deux Palais a obtenu une copie, est contenue dans le livre du jubilé d'or de l'Union.



**DECLARATION DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE A L'OCCASION DE LA CELEBRATION
DU CINQUANTENAIRE DE L'UNION AFRICAINE**

Pour mon pays le Togo, qui a eu en juillet 2000, l'insigne honneur d'accueillir le sommet constitutif de l'Union africaine, la célébration du cinquantenaire de notre organisation continentale est vécue avec beaucoup d'engouement et de ferveur. C'est indéniablement une étape importante de notre cheminement vers l'unité de notre continent.

Nous sommes en effet les témoins privilégiés d'un moment important de l'histoire de l'Afrique. Les 50 ans de vie institutionnelle commune qui viennent de s'écouler traduisent, en dépit de tout, la vitalité du rêve des pères fondateurs de notre Union.

Certes, dans de nombreux domaines essentiels comme le maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité politique, le rêve d'unité et de cohésion a été bien souvent mis à rude épreuve par la dure réalité. Les guerres civiles et les divisions de toutes sortes que nous avons connues, ont pendant longtemps résonné comme un désaveu de notre quête unitaire.

Cependant, quels que soient les écueils qui ont jalonné notre parcours, il faut reconnaître que notre organisation continentale a su épouser les luttes de son temps.

Elle a d'abord porté avec succès nos rêves de liberté face à l'oppression coloniale.

Au matin du 25 mai 1963, à l'heure où une poignée de pionniers africains portaient notre

organisation continentale sur les fonts baptismaux, seuls 32 pays africains étaient indépendants. L'on peut mesurer aujourd'hui avec fierté tout le chemin parcouru.

Le rôle de premier plan que notre organisation continentale a joué dans l'émancipation totale des peuples africains, le soutien sans faille qu'elle a apporté à la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, sont autant de victoires historiques qui nous rappellent, qu'à force de fédérer nos énergies, nous sommes en mesure d'inverser le cours de l'histoire.

Mais aujourd'hui, et alors que nous tournons la page d'un demi-siècle de vie institutionnelle commune, le souvenir de nos accomplissements et le récapitulatif de nos efforts inaboutis n'ont de sens que si nous parvenons à y puiser la force de raviver la flamme de l'unité du continent. Nous devons l'entretenir ensemble, pour la rendre encore plus ardente, afin de mieux la transmettre aux générations futures.

L'heure est en effet venue de renouer avec la foi unificatrice des pères fondateurs de notre Union, pour mieux construire un véritable agenda africain, adapté au 21^e siècle et débarrassé des idéologies et des modèles de développement importés.

Le siècle naissant qui ouvre aussi sur un nouveau millénaire est plein de promesses mais aussi de défis nouveaux.

L'Union africaine qui a pris le relai de l'Organisation de l'unité africaine a su, dans cette perspective franchir un cap important, en plaçant les valeurs démocratiques au cœur de son agenda institutionnel.

Avec la nouvelle architecture qui est mise en place pour promouvoir la paix et la sécurité, notre organisation commune a gagné progressivement en maturité. Elle doit toutefois s'efforcer d'asseoir davantage sa crédibilité sur la scène internationale, en prenant résolument son destin en mains quand la paix et la sécurité sont en jeu. Avec le cadre institutionnel qui est désormais en place, nous pouvons et nous devons, dans un esprit de solidarité et de responsabilité, faire le pari de l'audace pour notre sécurité individuelle et collective.

L'Afrique enregistre aussi des progrès tangibles sur le plan économique.

Ces résultats fort encourageants ne doivent cependant pas nous faire perdre de vue tout le chemin qu'il reste à parcourir.

Le chantier de l'intégration reste encore largement ouvert et nos progrès futurs dépendront principalement de notre capacité à engranger des succès durables dans ce domaine.

Dans cette optique, nous avons aujourd'hui le devoir historique d'œuvrer à la concrétisation du rêve des pères fondateurs de l'Union, en nous efforçant de forger une vraie capacité africaine

à poser, au quotidien, des actes concrets pour incarner durablement notre aspiration collective à l'unité. C'est à petits pas et par des actes concrets que nous saurons surmonter ensemble les faiblesses structurelles qui handicapent depuis des décennies nos Etats, pris individuellement.

Je suis, pour ma part, heureux de constater que l'Union africaine a réussi en quelques années seulement à donner un contenu plus économique à notre démarche collective. Dans ce domaine, les défis sont nombreux et immédiats. Mais le Traité d'Abuja a déjà tracé la voie à suivre. Il nous appartient de l'emprunter avec la détermination et la volonté politique requises pour aller progressivement vers la création d'une Communauté économique africaine viable.

Quelle que soit l'échelle de priorités que nous adopterons pour progresser sur cette voie, il me paraît essentiel d'accorder une place de choix au développement des infrastructures.

Le déficit en infrastructures dont souffre notre continent est sans doute l'un des freins les plus redoutables au processus d'intégration régionale. Les routes, les voies ferrées, le transport

aérien et maritime doivent plus que jamais être au cœur de nos projets communs car ils sont les meilleurs ponts vers une Afrique plus unie. Des infrastructures viables et modernes sont en effet une passerelle de choix, non seulement pour le développement économique et social mais aussi pour l'émergence d'une citoyenneté africaine.

Créer de Tanger au Cap et de Djibouti à Dakar le sentiment d'appartenance à un même ensemble, porteur d'une nouvelle citoyenneté est une aspiration légitime. Cette aspiration est à notre portée.

Pour la réaliser, nous devons miser sur la jeunesse africaine. Nous devons miser aussi sur la femme africaine.

Déjà dès 2015, les jeunes représenteront, comme le prévoient certaines études, 75% de la population africaine. Il ne fait à cet égard aucun doute que l'éducation, la formation et l'accès à l'emploi doivent occuper une place plus importante dans nos politiques communes.

Une nouvelle génération africaine est en train d'émerger sous nos yeux. Cette nouvelle génération est plus compétente. Elle est décomplexée. C'est notre

meilleur atout pour l'avenir.

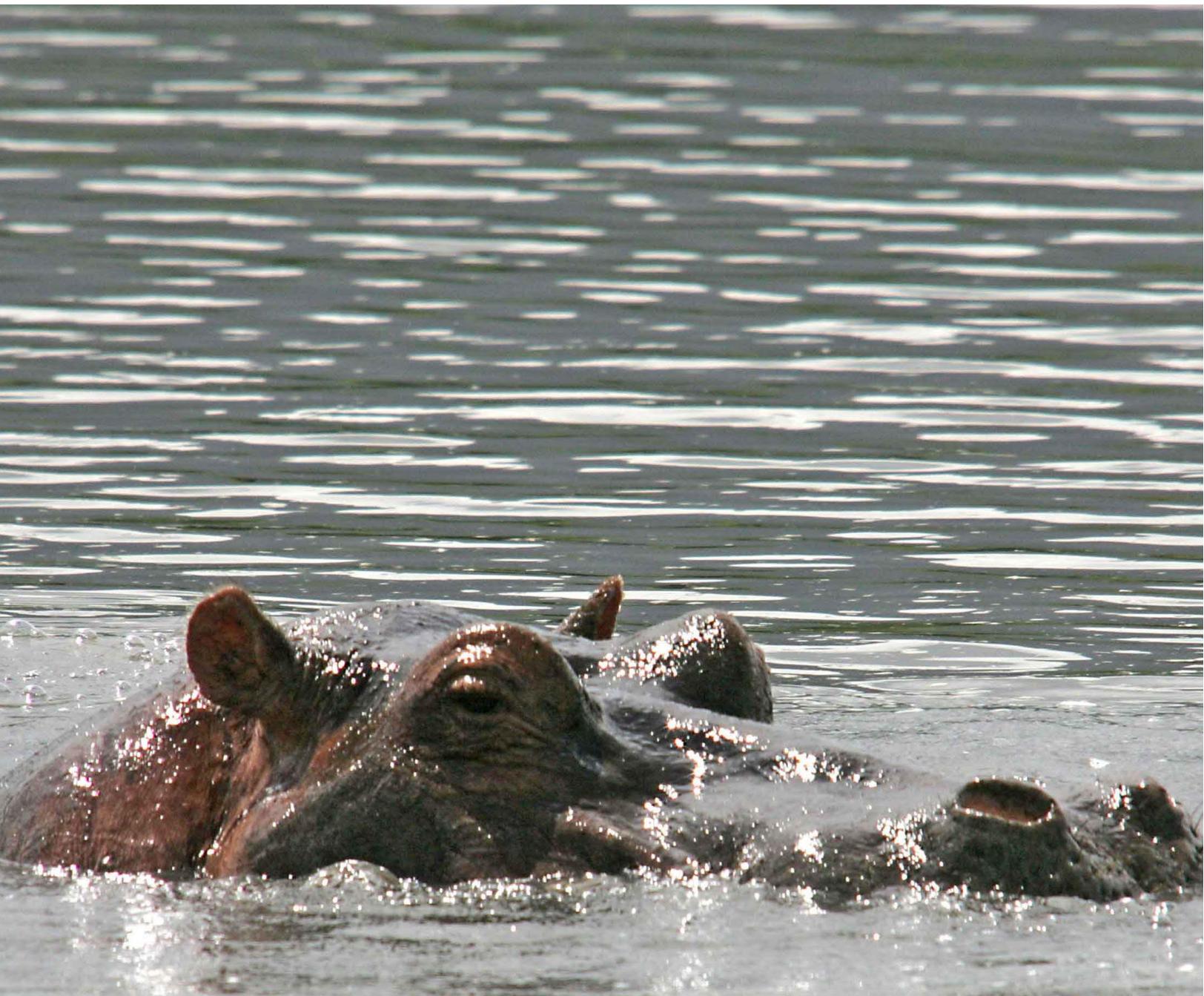
La femme africaine est aussi l'autre atout majeur pour l'Afrique de demain. Après un demi-siècle de vie institutionnelle, les dirigeants africains ont choisi de confier les rênes de la commission de l'Union africaine à une femme. C'est un signe des temps.

Madame Nkosazana Dlamini-Zuma incarne ainsi un nouveau leadership qu'il nous appartient tous de contribuer à affermir, pour qu'il soit mis au service du continent africain, naguère marginalisé dans la conduite des affaires du monde. Si nous y parvenons, l'Afrique, notre cher continent aura toutes les cartes en mains pour se positionner demain comme une force agissante et respectée dans le concert mondial. C'est en effet seulement de cette manière que nous serons en mesure, dans un avenir que j'espère proche, de transformer le rêve d'unité de l'Afrique en réalité concrète, celle d'une Afrique qui est une et indivisible parce qu'elle a su briser les chaînes du passé.

Faure Essozimna Gnassingbé
Président de la République Togolaise



Une femme à la tête de la commission de l'Union africaine : un nouveau type de leadership à affermir.



KOUMBELOTI, le royaume des pachydermes

Placé sur la «liste rouge» de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) le pachyderme se fait de plus en plus rare et son habitat se réduit comme peau de chagrin.

Pourtant, si vous cherchez l'hippo allez au Togo ! A 5 km au nord de la ville de Mango dans la région septentrionale, la mare de Koumbeloti est un véritable havre de paix pour l'hippopotame amphibie d'Afrique.

Ne vous fiez pas à l'apparence cuirassée de ces animaux massifs au corps en forme de tonneau pouvant peser jusqu'à 4 tonnes. Ils sont bien fragiles, et la question de leur protection pose celle de la préservation de la biodiversité environnante. Pouvoirs publics et société civile agissent de concert à cette fin dans le cadre d'initiatives classées à la rubrique «développement durable».

La Fondation Paul Ahyi est-elle à la hauteur du génie éponyme ?

Depuis le 27 avril 1960, le drapeau togolais fait partie de la vie de tous les jours. Pour la quasi-totalité des élèves de cette école primaire de la capitale que nous interrogeons, la réponse fuse unanime : «Le drapeau togolais fut conçu par Paul Ahyi !». Très bien les enfants. «Mais qui est donc Paul Ahyi ?» «...Euh... ». Il faut l'intervention d'Adjo l'institutrice pour compléter l'évocation. Cet épisode conduit dame Adjo à un constat : la jeune génération n'en sait pas tant que ça sur l'homme dont le nom est associé à l'étendard national. Et pourtant, il y aurait sur ce génial concepteur tant à dessiner, à sculpter, à peindre, et même à déclamer ...



Entrée de la fondation Paul Ahyi, baptisée «Centre Agnassan», au quartier Cacavéli à Lomé

Lorsqu'il quitte discrètement le monde des vivants le 4 janvier 2010, Paul Ahyi laisse sans conteste une empreinte durable sur la terre de ses aïeux et dans le monde entier. De Dakar à Séoul et du Vatican à New-York, nombre d'édifices parlent encore de celui qui a inscrit dans la pierre les mille et une facettes de son immense talent comme autant de pièces de vitrail. Quant à Lomé, la capitale, il faudrait tout un circuit touristique pour découvrir l'ouvrage de ses mains, scellé dans la pierre des grands immeubles. Et, pour-

tant, à l'heure d'évoquer son héritage artistique, nous l'avons vu, les plus jeunes ne semblent pas en mesure de faire montre d'une grande connaissance du sujet. Brutale prise de conscience, autant que sujet d'inquiétude et d'insatisfaction intellectuelle pour l'institutrice. Et voilà dame Adjo qui se met en quête de débusquer les héritiers du maître afin de trouver réponse aux questions qui l'assaillent. Y parviendra-t-elle ? Belle croisade, mais qui promet de ne pas être de tout repos...

Pour commencer ses recher-

ches sur Paul Ahyi, l'institutrice songe spontanément à se tourner vers le centre Agnassan qui abrite la fondation qui porte le nom de l'artiste. Il a été inauguré à Lomé en janvier 2011 devant un parterre d'officiels et d'hommes et de femmes épris de culture. Ses objectifs : animer le musée dédié à son créateur et un centre destiné à accueillir des artistes africains et étrangers souhaitant se familiariser avec les techniques de l'artiste. Initiative admirable. Qui ne se révèle pourtant pas d'un grand apport dans le cas présent. Lorsqu'Adjo

finit-à force de persévérance- par le dénicher au quartier Cacavéli à l'entrée de la banlieue nord de Lomé, elle trouve porte close ou presque. La jeune personne qui répond à ses coups de sonnette insistants ne peut satisfaire la soif d'art et de culture de la visiteuse. Le moins que l'on puisse dire est qu'il y a encore beaucoup à faire en termes d'organisation et de suivi pour parvenir à la réalisation des objectifs de la fondation dédiée à l'artiste.

Finalement, l'institutrice obtient tout de même le contact téléphonique d'une personne susceptible de l'aider. Ne pas céder aux premières difficultés, garder espoir... Quoi, une si grande œuvre peut-elle sombrer dans l'oubli en si peu de temps ? Adjo sent sa détermination redoubler. Ce, d'autant plus qu'elle prend conscience qu'elle-même en tant qu'enseignante n'a pas beaucoup fait pour éviter cela. Parmi la centaine d'élèves qui a défilé dans sa classe au cours des trois dernières années, peu savent que Paul Ahyi fut bien plus que le concepteur du drapeau togolais. A l'échelle du pays, ils sont ainsi plusieurs milliers qui ignorent que ce pionnier créa la technique de dessin baptisée Zota -littéralement, dessiner avec le feu-, qui lui suscita des disciples dans le monde entier. Imaginent-ils seulement l'immense apport qui fut celui de Paul Ahyi à l'univers de la sculpture et de la céramique, et qui lui vaut d'être cité encore aujourd'hui dans les grandes écoles au-delà de nos frontières comme un maître du muralisme engagé ?

La dimension universelle du peintre ingénieux encensé par les critiques d'hier et d'aujourd'hui échappe à la grande majorité. Et que dire du poète engagé, auteur de *Togo, mon cœur saigne* (éd. de la rose bleue, Lomé, 2007) qui se révéla dans les dernières années de sa vie ?

Si tout cela échappe progressivement à la jeune génération, c'est, selon l'analyse qu'en fait Adjo, pour trois raisons. D'abord il n'existe pas une structure repère sur le sujet. La fondation pourrait bien jouer ce rôle mais pour l'instant... Ensuite les programmes scolaires ne mentionnent généralement l'artiste que lorsque l'éducation civique et morale (ECM) aborde l'étude du drapeau national. Et enfin, les héritiers de Paul Ahyi ne font guère parler d'eux ès qualité. Et pourtant ceux qui ont connu le maître le décrivent comme ayant toujours été entouré de nombreux aspirants. Nul doute qu'il comptait sur ses élèves pour perpétuer son héritage.

Alors pourquoi celui-ci semble-t-il si peu «vivant» trois ans après le départ du maître ? Kodzo Vondoly élève poète de Paul Ahyi sur le tard avance même cette comparaison «*il me semble que Paul Ahyi n'a pas autant d'héritiers au Togo que Léopold*

Sédar Senghor au Sénégal. Le constat est amer et peut toucher plus d'un, mais il faut le dire». Kossi Assou, président de l'association togolaise des artistes plasticiens (ASTAP) que l'institutrice rencontre au cours de sa croisade a son point de vue sur la question : «*A mon avis, beaucoup ont cru que pour être artiste, il faut suivre le maître pas à pas. Le problème est que maintenant qu'il n'est plus là pour indiquer la voie, ceux-là ne peuvent plus avancer*». Cette analyse rejoint en certains points le discours de Sossou Kouassi qui a eu le privilège durant plusieurs années de pétrir l'argile, de noircir des toiles et de





sculpter la pierre et le bois dans les jardins de Paul Ahyi. Aujourd'hui, il enseigne dans un collège de la place, et estime qu'avec un artiste de la trempe de Paul Ahyi, essayer de jouer au petit maître est vaine tentative. C'est, de son point de vue, une des pesanteurs qui empêchent la relève de prendre véritablement ses marques.

A grand maître, élèves moins grands ? Question bien douloureuse pour l'institutrice. Kossi Assou ouvre une brèche dans la discussion lorsqu'il indique que l'héritage de Paul Ahyi s'assurera dans l'affirmation de la personnalité de ses successeurs. Il ne faut pas simplement chercher à mimer, mais à s'inspirer du maître.

Heureusement, la quête de l'institutrice n'est pas uniquement semée de déceptions. Une lueur d'espoir lui vient de la dimension transcendante que semble posséder l'influence picturale de Paul Ahyi. Max Amegee, avocat au barreau de Paris et peintre à ses heures parle avec emphase de cette survivance : *«A Lomé, quand vous rentrez dans l'enceinte de plusieurs édifices publics, vous voyez une ou plusieurs sculptures qui vous parlent ou qui vous présentent une*

scène. Vous remarquez qu'elles se ressemblent, comme des gens d'une même famille. Vous aimez ou vous n'aimez pas mais vous ne trouvez pas de place dans l'indifférence. A la signature c'est toujours le même Paul Ahyi. Alors, vous concluez qu'il fait partie du paysage physique et culturel de notre pays.»

Signe des temps, la toile est aussi mise à contribution pour perpétuer l'œuvre de Paul Ahyi. Conçu par un élève du maître le site www.paul-ahyi.com fournit plusieurs informations sur la vie de l'artiste. Même si Adjo ne manque pas de relever que la dernière actualisation date d'il y a deux ans, elle se trouve tout de même quelque peu rassérénée par cette initiative qui répond en partie à ses recherches.

En somme, pour résumer le sentiment des interlocuteurs croisés tout au long de son voyage culturel, Adjo retient que l'œuvre de Paul Ahyi possède en elle-même cette intemporalité qui en assure la survie. Reste maintenant à conduire une démarche structurée et cohérente pour administrer au mieux le contenu immatériel de cet immense patrimoine. Et c'est là où le bât blesse, arrachant à Kouassi Sossou ce constat bien amer *«la relève de Paul Ahyi a du*

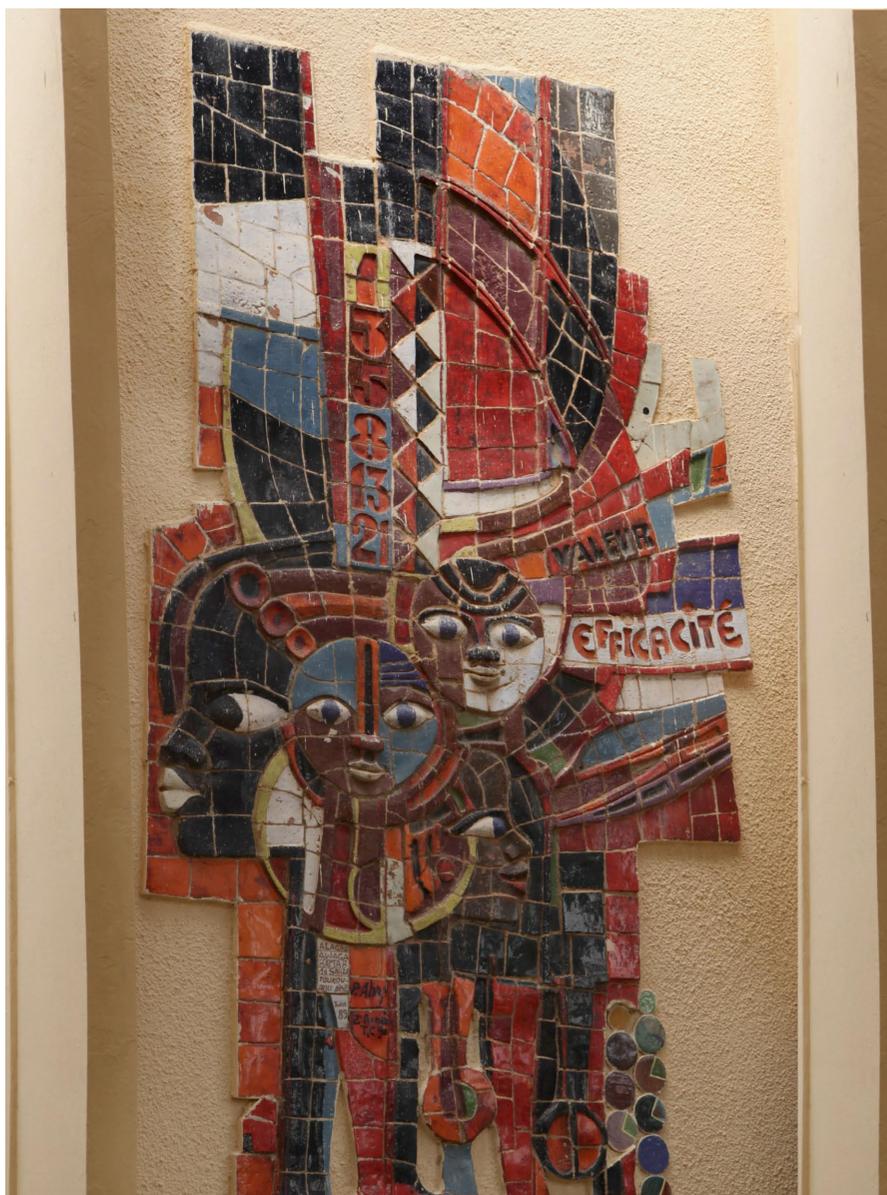


plomb dans l'aile». Pourquoi ne pas envisager les choses dans une optique de partenariat public privé ? Adjo compte bien en touchant un mot aux différents protagonistes à la première occasion. Elle pense à Mme Charlotte Ahyi, la veuve de l'artiste. Elle pense aussi au ministère des Arts et de la Culture. Elle n'oublie pas tous ces élèves qui ont appris aux côtés de Paul Ahyi. Elle n'oublie pas non plus les artistes et les amateurs d'art qui l'ont bien connu.

Pour l'heure, elle se délecte du dernier recueil de poésie-hommage *Les secrets de Paul Ahyi* (éd. Continent, Lomé, 2013) par Kodzo Vondoly qui fréquenta le maître dans les dernières années de sa vie. Strophe après strophe l'institutrice se convainc que tout n'est pas perdu comme elle l'avait un instant craint. A une condition : réaliser le sursaut. Individuellement. Collectivement aussi. Au terme de sa croisade, dame Adjo repense à ces mots de Paul Ahyi lui-même : «*Le vrai défi pour la culture africaine noire contemporaine c'est de révéler ce qu'elle est capable de laisser en héritage aux générations de demain*»

En fait d'héritiers, ne sommes-nous pas un peu plus de six millions d'âmes qui nous identifions à cette bannière sortie de l'imagination de Paul Ahyi ? Senghor a écrit «*Seuls vivent les morts dont on chante le nom*». Pussions-nous encore chanter longtemps le nom de Paul Ahyi.

■ Par FK



Benjamin Boukpeti quitte la compétition internationale

Après trois olympiades, le kayakiste togolais Benjamin Boukpeti a décidé de quitter la compétition internationale. Mais c'est pour mieux servir l'idéal olympique. Il l'a confié tout récemment au magazine Les Deux Palais, au détour d'un entretien exclusif. Questions pour un champion... olympique

(C) photo Benjamin Boukpeti

Les Deux Palais : *Les togolais ont perdu de vue leur premier médaillé olympique depuis les Jeux de Londres. Comment se porte Benjamin Boukpeti ?*

Benjamin Boukpeti : Depuis ma finale aux Jeux Olympiques de Londres 2012, je me porte très bien. J'ai pris beaucoup de temps pour prendre du recul et me positionner pour la suite de ma carrière.

LDP : *Quelle est votre stratégie de préparation pour les prochains JO ?*

BB : Ma stratégie, et pour la première fois depuis 2004, va

se présenter dans un décor complètement différent puisque je serai aux côtés des athlètes africains dans mon rôle de représentant. Après quasiment une décennie consacrée à ma préparation sportive, je quitte l'entraînement, les compétitions et je deviens un acteur du mouvement Olympique où mon expérience de compétiteur, je le souhaite, pourrait aider d'autres africains à trouver le chemin des podiums. C'est ma conviction et le sens de l'action que je mène depuis quelques mois déjà. Je quitte donc le haut niveau et je ne

représenterai plus le Togo en qualité d'athlète.

Cela implique un énorme changement dans ma vie et c'est un défi que je vais relever avec une organisation assez similaire à celle que j'avais mise en place en tant qu'athlète. Je vais du reste, conserver à mes côtés une grande partie des personnes qui m'accompagnent depuis 7 ans.

LDP : *Revenez-vous assez souvent au pays ? Quelles relations entretenez-vous avec les autorités togolaises ?*

BB : Je reviens aussi souvent



Benjamin Boukpeti dans ses œuvres

que je le peux sur la terre de mes ancêtres à laquelle je reste très attaché...mon souhait étant d'apporter ma contribution aux projets de développement de notre pays.

Malgré la distance géographique, j'entretiens de bonnes relations, particulièrement avec le monde sportif togolais. J'ai gardé aussi de bons rapports avec les autorités togolaises et avec mes compatriotes de manière générale. Je suis surtout en contact avec les responsables du comité olympique national. Nous travaillons ensemble pour m'impliquer au mieux

dans le mouvement sportif et olympique africain.

LDP : *Comment appréhendez-vous vos nouvelles fonctions au sein du comité olympique ?*

BB : Je crois qu'au départ, il faut à la fois beaucoup de détermination et de modestie. Je dois dans un premier temps observer attentivement les choses et m'organiser pour m'intégrer au mieux dans mon nouveau cadre de travail et répondre aux tâches qui me sont confiées. Mon approche part de l'idée qu'observer va me permettre de m'imprégner de

l'institution en tant que représentant et non plus en simple acteur de ma propre destinée. Mes prises de position me seront propres, pour autant l'incidence de mes actions rejaillira sur le Togo et sur son image. C'est cela l'enjeu !

Passé le délai d'observation, je souhaite être au plus proche des athlètes de ma zone sans me couper complètement des autres zones africaines. Nous tirons tous dans une même direction. Je souhaite assumer mes convictions mais dans une approche collective, tout ceci afin de ne pas hypothéquer

les énormes possibilités qui s'ouvrent à nous, notamment dans la création de connexions sur le continent. Mutualiser, fédérer, partager sont quelques fois des mots galvaudés et utilisés de manière inconsidérée. De mon côté, je me suis efforcé de bâtir ma carrière sportive avec ces trois mots comme fils conducteurs. Je n'ai jamais marché en «solo» et je vais continuer sur la même lancée auprès du mouvement olympique comme j'ai pu le faire dans la compétition de haut niveau.

LDP : *Au-delà du mouvement olympique, y-a-t-il d'autres engagements au service du sport africain qui vous tiennent particulièrement à cœur ?*

BB : Bien sûr mon engagement dans le développement du sport et le développement de nos sociétés à travers le

BIO EXPRESS

Né le 4 août 1981 à Lagny-sur-Marne (France)
Commence le kayak à l'âge de 10 ans
Licencié au Canoë-Kayak Toulousain

Finaliste aux JO de Londres en 2012
Vice-champion d'Afrique en 2012
Champion d'Afrique à Nairobi en 2008
Médaille de bronze aux JO de Pékin en 2008
15^e place aux JO d'Athènes en 2004

Membre du Team Amadonsa depuis 2006
Organisation de camps sportifs Amadonsa au Togo depuis 2010
Parrain du programme Playdagogie, lancé au Togo en 2013
Membre des Champions de la Paix au sein de Peace and Sport
Représentant des athlètes pour la zone 3 à l'ACNOA
(Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique)

sport reste une priorité pour moi. C'est pour cela qu'au delà de l'ACNOA, je poursuis les actions entreprises depuis 2006 au sein de l'association Amadonsa (collectif d'athlètes de haut niveau engagés dans le développement du sport) et depuis 2009 au sein de «Peace and Sport». A présent que j'ai

quitté la compétition internationale je souhaite vivement à travers ces créneaux perpétuer mon engagement pour la diffusion des valeurs olympiques dans mon pays le Togo et sur le continent africain qui est plein de potentiel et qui peut mieux faire dans tous les domaines si l'on s'y met tous.

■ *Propos recueillis par AM*



(C) photo Benjamin Boukpeti

Un nouvel ambassadeur

du Togo au comité olympique africain

Médaillé de bronze en 2008 aux jeux olympiques de Pékin, le kayakiste togolais Benjamin Boukpeti n'a pas réussi à décrocher un podium à Londres en 2012. Mais qu'importe. Comme le veut la devise olympique, le tout est d'avoir la volonté inaltérable d'aller «plus vite, plus haut, plus fort», et surtout vers de nouveaux défis, de nouveaux horizons.

L'unique médaillé olympique de l'histoire du Togo vient d'ailleurs de décrocher un nouveau rôle d'ambassadeur du sport africain. Il a intégré, au mois de mai, le Comité olympique africain en tant que représentant des athlètes. Ce sera l'occasion pour Benjamin Boukpeti de mettre son expérience à contribution en vue de mieux façonner un athlétisme africain qui a donné des signes d'essoufflement à Londres. Il aura pour cela le privilège de siéger aux côtés des grands noms tels que le marocain Hicham El Guerrouj et la zimbabwéenne Coventry Kristi.

C'est avec beaucoup de reconnaissance pour son pays le Togo que Benjamin Boukpeti parle de ses nouvelles fonctions : «*Cette place au sein de la commission des athlètes à l'association des comités nationaux olympiques africains (ACNOA) est aussi le résultat du travail accompli par les dirigeants du sport togolais depuis ma première participation aux Jeux Olympiques en 2004*

jusqu'à ce jour». Il se fait plus précis : «*je dois beaucoup au général Nabédé, le président du comité national olympique togolais qui a proposé ma candidature, et autorités togolaises en général*».

Même si le pays dont il a porté fièrement les couleurs durant trois campagnes olympiques ne manque pas une occasion de revaloir à son jeune champion tous les frissons de gloire qu'il lui a procurés à Pékin il y a cinq

ans, l'histoire de la nomination de Boukpeti à l'ACNOA s'écrit sans doute en plusieurs chapitres. Les plus évocateurs sont sans doute à rechercher dans les rayons du mérite personnel.

Pour être un bon ambassadeur de l'olympisme, il faut en effet avoir l'esprit olympique chevillé au corps mais aussi une certaine générosité sans laquelle il est impossible de



Le champion accueilli par les siens

connaître la joie de partager, en particulier avec la jeunesse, l'ivresse des médailles remportées mais aussi les vertus intrinsèques de l'olympisme.

Mais que fait donc concrètement l'ACNOA ? Quel est son rôle dans la nébuleuse de l'olympisme africain ?

Benjamin Boukpeti répond d'une seule traite : *«Notre mission première est de créer un lien avec les athlètes des différents comités olympiques de nos zones respectives. Ce travail doit se faire en collaboration avec le président de chaque zone et avec les présidents des comités nationaux olympiques. Cette première étape doit nous permettre d'améliorer la qualité et la fréquence de la communication entre tous les acteurs du sport et*

de l'olympisme en Afrique. Une fois ce premier jalon posé, nous sommes alors en meilleure posture pour œuvrer à la réalisation de notre objectif principal : améliorer les résultats des athlètes africains aux Jeux Olympiques et sur les grandes compétitions internationales».

C'est un lourd défi collectif. Mais le parcours de l'athlète togolais l'y a préparé. En trois olympiades, il a su se hisser sur les podiums en devenant le tout premier médaillé non-européen en canoë-kayak. Membre actif du Team Amandosa, Boukpeti a participé activement à la création de clubs en Afrique du Sud et au Togo, destinés à initier les jeunes des quartiers défavorisés au canoë kayak.

Ce sont là autant d'atouts que le kayakiste togolais entend mettre à profit pour faire face à son cahier de charges au sein de l'ACNOA.

Il y a en la matière beaucoup à faire car la zone 3 (Afrique de l'ouest) de l'ACNOA dont il a directement la charge, a récolté un zéro pointé aux Jeux de Londres. Ce mauvais résultat est d'ailleurs le reflet d'une contreperformance généralisée du continent par rapport aux olympiades précédentes.

Avec 34 médailles récoltées à Londres, l'Afrique est en effet en régression par rapport à Pékin où elle s'en était mieux tirée avec un total de 40 médailles.

Les problèmes d'organisation et tous les autres facteurs qui freinent l'élan des athlètes africains ne sont toutefois pas insurmontables : *«Personnellement, j'espère que nous parviendrons dans un proche avenir à tirer profit de cette magnifique diversité de cultures, de profils et d'expériences de victoire pour permettre à tout le mouvement olympique africain de faire un réel bond en avant. J'espère que d'ici les Jeux Olympiques de Rio 2016, le Togo sera une figure incontournable dans les plans de progression de la communauté sportive et olympique africaine».*

Tout un programme...

■ Par AM

	JO 2012	JO 2008	JO 2004	JO 2000	JO 1996	JO 1992
Total médailles	34	40	35	35	34	25
Total en or	11	13	9	9	11	5
Pays médaillés	10	13	9	8	12	8
Sports médaillés	7	7	6	5	5	4

L'Afrique aux JO depuis vingt ans



FESTAMBER, en avant la culture

Lors de la première édition du festival tamberma (Festamber 2011), plusieurs éléments de la riche culture des ethnies Batammariba ont été mis en évidence : chapeaux en vannerie et cornes de buffle, d'antilope et de bœuf, chapeaux et brassards en peau de bête, accessoires en queue de cheval, palmes de rônier, cauris, et perles. Les danses traditionnelles sont l'un des traits caractéristiques du pays des Batammariba.

Outre ces danseurs habiles, véritables VRP culturels, le pays des Batammariba est également riche de son habitat remarquable : Le Koutammakou est classé au patrimoine mondial de l'Unesco.



La transparence de l'eau
Au Togo, le mécanisme de l'ITIE est étendu au secteur de l'eau.